



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de
master en Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

Thème:

**Vers une reconnaissance du patrimoine
funéraire en Algérie
Cas d'étude: Tombeau de Massinissa**

Elaboré par :
Aicha MOUSSA

Encadré par :
S. BOUGHERARA

Soutenu devant le jury

- MESSAI Fayza Radhia
- BOUGHERARA Souad
- DEGHICHE Salim

Président
Rapporteur
Examineur

Année universitaire : 2016/2017

Dédicace :

Je dédie ce présent travail:

- À la mémoire de mon père, que dieux le compte parmi ses bien aimés.
- À ma mère pour ses prière, ses encouragements, et soutient tout le long de mes études.
- À mes sœurs et frères, spécialement Mouj, qui m'a soutenue jusqu'à maintenant.
- À ma chère amie Amira et toute sa famille
- À Azzedine, je veux dédier mon succès.

Remerciements :

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir accordée la volonté, le courage et la force pour élaborer ce travail

Je voudrais remercier infiniment ma directrice de memoire Mme BOUGHERARA Souad, pour m'avoir fait confiance dès le debut, et pour sa participation à l'élaboration de ce mémoire. Merci pour son écoute, ses précieux conseils, son respect et son soutien.

Jr remercie également les membres du jury qui ont eu le soin d'examiner ce modeste travail

Introduction générale

La question de l'importance du patrimoine culturel et de sa conservation est fortement liée à celle de l'identité. En effet, on peut considérer que le patrimoine bâti est l'un des principaux reflets de l'identité d'une civilisation, et que l'architecture est la traduction physique de ses pratiques et croyances socioculturelles.

L'Afrique du nord a connu une évolution par vagues successives, ce long processus s'est caractérisé par les influences de plusieurs pays. L'Algérie de par sa situation stratégique, n'a cessé d'être un lieu de passage important pour les différentes civilisations qui se sont succédées dans le bassin méditerranéen. Il constitue à l'évidence un vaste territoire riche de ses vestiges allant de la période préhistorique jusqu'à la période contemporaine.

Dans le cadre de ce travail, notre intérêt se portera sur un type d'édifice culturel ; un monument funéraire ; Soumaa d'El Khroub, dit « le tombeau de Massinissa ».

A travers cette introduction générale, nous allons essayer d'exposer le thème de notre recherche et la manière d'appréhender le sujet. Commençant par cette introduction générale, où nous allons annoncer notre thème et poser ensuite une problématique à laquelle nous voudrions répondre, en déclarant l'intérêt que porte ce sujet et l'objectif que nous voulons atteindre.

L'hypothèse autour de laquelle se développera notre travail, constitue le moment déterminant pour entamer notre recherche et développer nos réflexions.

Ceci se fera suivant une méthodologie qui sera définie, en se basant sur des supports documentaires comme outil de recherche sur le plan théorique d'abord, et en faisant ensuite appel à un travail sur le plan pratique en prenant l'exemple du Mausolée Soumma « le tombeau de Massinissa » comme cas d'étude.

Problématique

Dès la venue de l'humanité, les civilisations ont édifié des monuments qui représentent sous un aspect concret les inspirations et les croyances des peuples, en laissant des symboles et des traces et qui représentent l'héritage culturel aux générations qui se succèdent.

En Afrique du nord les monuments funéraires berbères principalement les mausolées et les tombeaux sont l'une des constituantes de ce patrimoine culturel.

De nombreux mausolées numides attendent qu'un geste des pouvoirs publics vienne les sauver non seulement de l'oubli, mais surtout des facteurs naturels et humains qui ne cessent de les saccager et de les effacer de la mémoire culturelle du pays.

Dans ce cadre nous nous proposons d'étudier les constructions funéraires. Notre travail s'inscrira dans une problématique spécifique tendant à répondre à la question suivante :

- Comment contribuer à la sauvegarde de ces édifices funéraires ?

Hypothèse

On peut émettre l'hypothèse suivante :

Le manque d'entretien et de la gestion de ces édifices constitue un danger pour leurs conservations. En effet, en plus du risque de destruction totale de ces édifices, ces derniers encourent également le risque de se voir dénaturer par des interventions maladroites, qui peuvent être irréversibles.

Objectif

Faire sortir cet héritage de l'oubli ou de l'ignorance à travers une connaissance approfondie sur le plan historique et architectural.

Méthodologique

Notre recherche se base sur une lecture analytique qui repose sur l'examen des documents et des informations d'ordre historique, critique, architecturale et parfois technique.

La partie consacrée aux fondements théoriques est basée sur la collecte des données concernant le patrimoine, ses notions et définitions sans oublier une lecture générale sur les typologies les plus importantes de l'architecture funéraire.

Pour la deuxième partie du travail, elle sera subdivisée en deux chapitre : les édifices funéraires du Maghreb et l'étude du cas.

PREMIERE PARTIE
FONDEMENT THEORIQUE

Introduction de la première partie

Dans la première partie on va aborder l'étude de la notion du patrimoine architectural et les typologies liés aux monuments historiques funéraires, elle constituera un support théorique sur lequel reposera notre recherche, et qui vient apporter des clarifications des concepts liés à notre cas d'étude plus tard.

Cette partie est constituée de deux chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré à la notion du patrimoine et ses concepts, celle du monument historique et sa manifestation à travers le temps, les différentes valeurs des édifices patrimoniaux, ainsi que les actions de sauvegarde telle que la restitution et la restauration comme termes intimement liés au patrimoine.
On va identifier aussi les orientations des différents textes législatifs concernant le monument, qu'ils soient internationaux ou nationaux.
- Le deuxième chapitre traitera les typologies de l'architecture funéraire au Maghreb. A travers cette lecture on va essayer de trouver les modes techniques et constructifs qui les caractérisent sans oublier les pratiques rituelles liées à ces édifices.

CHAPITRE I

Le patrimoine et les monuments historiques

Notions et définitions

Introduction

Le concept de patrimoine tel que nous le concevons aujourd'hui est natif d'une longue évolution de construction qui s'étale sur plusieurs siècles. Produit d'un assemblage des valeurs et des rôles qui lui ont été attribués, par vagues successives, au fil du temps, l'objet patrimonial a été placé dans différentes perspectives en fonction des finalités pour lesquelles il fut invoqué. On constate aussi qu'une combinaison des couches successives de significations et de dimensions s'ajoute au caractère polysémique de ce concept qui s'élargit de plus en plus. Le recours au patrimoine pour étayer une protestation aux façons d'aborder, de concevoir et d'aménager la ville est un facteur prépondérant de tout élargissement. On note par ailleurs que, si dans un passé pas très lointain, les expressions patrimoine historique et monument historique se confondaient, actuellement elles ne sont plus synonymes. Les monuments historiques ne constituent plus qu'une partie d'un héritage qui ne cesse de s'accroître, par l'annexion de nouveaux types de biens et par l'élargissement de la frontière temporelle et spatiale du champ dans lequel le patrimoine historique s'inscrit.

C'est pour cela que dans ce chapitre, nous commencerons d'abord par explorer l'élargissement de la notion de Monument historique, à travers l'évolution de ses fondements conceptuels qui auront marqué la construction de l'objet patrimonial à travers le temps.

I. La notion du patrimoine

Le patrimoine c'est : « *l'ensemble des biens hérités du père et de la mère : l'ensemble des biens de famille.* »¹

La notion de patrimoine s'est transformée, elle recouvre l'ensemble des facteurs, situations, objets, qui donnent un visage au lieu : réalisations de l'architecture ou du site, de la cristallisation urbaine ou de la sculpture, et nous devons les considérer comme autant d'œuvres d'art.

I.1. Le patrimoine selon la convention de la protection du patrimoine culturel et naturel (UNESCO 1972)

L'UNESCO définit le " Patrimoine Culturel " comme étant :

Les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

¹Le Petit Larousse.

Les ensembles : groupes de constructions, isolées ou réunies qui en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

Les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.²

I. 2. Adjectifs du patrimoine

I.2.1. Le Patrimoine bâti

Parmi les fonds immenses et hétérogènes du patrimoine historique, figure le patrimoine bâti, qui concerne directement le cadre de vie de tous et de chacun. Depuis les années 1960, les monuments historiques ne constituent plus qu'une part d'un héritage, qui ne cesse de s'accroître par l'annexion de nouveaux types de biens. Depuis, toutes les formes de l'art de bâtir, savantes et populaires, urbaines et rurales, toutes les catégories d'édifices, publics et privés, somptuaires et utilitaires ont été annexés. Par ailleurs, le domaine patrimonial n'est plus limité aux édifices individuels, il comprend désormais, les ensembles bâtis et le tissu urbain : ilots et quartiers urbains, villages, villes entières et même des ensembles de villes, comme le montre « la liste du patrimoine mondial » établie par l'UNESCO.³

I.2.2. Le Patrimoine archéologique

La charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique «charte de Lausanne» adoptée en 1990 a défini le patrimoine archéologique. Ce texte dit : « *Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé* »⁴

Cependant, ce patrimoine inutile présente un intérêt pour l'histoire de la construction : histoire des types architecturaux, celle des modes de production, ou celle de la pensée. En effet, l'espace construit est essentiel à la compréhension d'une époque. Avec ou sans documents, les ruines présentent des difficultés d'interprétation quasi-insolubles du fait de la disparition des ensembles dont elles proviennent

² <http://fr.unesco.org/>

³ F. MAZOUZ, « Le renouvellement du patrimoine bâti vétuste », thèse doctorat 2015, p26.

⁴ Idem.

I.2.3. Le Patrimoine funéraire

Le patrimoine funéraire se définit tout d'abord à partir des temps forts des funérailles. Dans certaines aires culturelles, le défunt est incinéré ; en milieu, la pratique veut que le corps soit purement et simplement mis sous la terre. D'ailleurs ici, la terre est culturellement sacrée en ce sens qu'elle est présentée non seulement comme la dernière demeure mais surtout le refuge qui protège le corps désormais sans vie.⁵

II. Le monument

II. 1. Monument historique

C'est la Charte de Venise qui a approfondie la notion de monuments historiques. Il s'agit en fait de " toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique "

II. 2. Monument mort

Il y a des monuments qui sont morts, en ce sens qu'ils appartiennent en quelque sorte au passé, qu'ils ne peuvent plus prétendre à subsister que comme des souvenirs d'époques éteintes comme purs documents d'art. Tels sont les exemples, les temples de l'antique Egypte et de la Grèce, les ruines des amphithéâtres qui appartiennent à des civilisations disparues et jamais plus ne seront rendus à leur usage d'origine.⁶

III. Les valeurs attribuées au monument

Le monument est lié à une notion de valeur "les monuments visent des œuvres d'architecture ou des réalisations artistiques ou techniques, immeubles, sites en milieu urbain ou rural, il peut s'agir de créations intentionnelles destinées à rappeler le souvenir d'hommes ou d'événements, mais surtout de manière générale de toute réalisation à laquelle la société reconnaît une valeur" La convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, de 1985 définit les monuments dans son premier article, comme toutes réalisations remarquables du point de vue historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.⁷

Ces valeurs étaient pour longtemps, l'objet d'études et des recherches selon l'époque et l'évolution des sociétés humaines. On peut les regrouper essentiellement en :

⁵ Recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques ; édité par L'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection Des Monuments et Sites Historiques, année 1989.

⁶ F. MAZOUZ, Op.cit., p32.

⁷ Rapport explicatif de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade 1985

- III. 1. Valeur identitaire:** le monument constitue une référence identitaire, et un témoignage de l'identité culturelle. il est un vrai témoin de la culture, et l'identité des nations.
- III. 2. Valeur historique :** le monument est porteur de traces du temps. il est lui même une trace concrète de l'histoire où la valeur historique symbolise un dépôt d'histoire
- III. 3. Valeur artistique/esthétique :** cette valeur selon Françoise Choay est liée à l'esthétique et à la subjectivité.
- III. 4. Valeur d'usage :** Françoise Choay pense que ce patrimoine pourra constituer l'objet de politique d'industrie culturelle et appelle à l'exploitation des monuments pour le tourisme. L'usage reste le trait d'union entre le passé et le présent ; puisque c'est à travers cette valeur que le monument continue de trouver sa place dans le contemporain.

IV. Les Facteurs qui menacent le Patrimoine

Il y a plusieurs facteurs qui menacent le patrimoine :

IV.1. Action du temps : le vieillissement est un phénomène bien connu pour ses effets (amplitude thermique, érosion notamment) graves sur les monuments, il les rend de plus en plus vulnérables.

IV.2. Action de la nature : les catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, séisme, tempêtes et glissements de terrain) et les phénomènes naturels ordinaires, les précipitations, le vent et les variations de température minent lentement la résistance des monuments ou édifices anciens, les fragilisent, et finissent par les détruire.

IV.3. Action de l'Homme : démolition par ignorance de la valeur du patrimoine (manque de culture, d'information, ...), les fouilles sauvages et le vol sur les sites archéologiques, dans les réserves et les musées comptent parmi les formes les plus odieuses de destruction du patrimoine.

V. Préservation du patrimoine

V.1. Opérations de mise en valeur du patrimoine architectural

Selon Françoise CHOAY, la mise en valeur est une notion qui renvoie aux valeurs du patrimoine qu'il faut reconnaître ; ce terme contient aussi la notion d'intérêt, d'agrément, de beauté mais aussi d'attractivité, dont l'intérêt économique est à souligner.

V.1.1. La conservation et la restauration

Dans la charte de Venise de 1964, Article 03 : « La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire »

Dans son Article 12 : « Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire »⁸

Selon Viollet-le-Duc, un monument ou un édifice patrimonial ne peut se rétablir qu'à travers la reproduction de ses parties disparues.

Tant dis que John Ruskin voit l'acte de restauration d'un autre point de vue, pour lui les valeurs des monuments réside dans leur authenticité qui est inséparable de l'état de l'édifice patrimonial aujourd'hui.

V.1.2. La réanimation des monuments historiques :

Selon Françoise CHOAY, la réanimation est l'action de redonner une âme et de rendre la vie à des monuments désaffectés ; en leur trouvant de nouvelles vocations.

La réanimation entraîne parfois, un certain nombre de risques qui résultent de la difficulté de concilier les exigences de la conservation et de l'utilisation du patrimoine bâti. Le caractère de l'architecture peut être atteint par un usage intensif, entraînant usure et détérioration, ou des transformations que peut engendrer le changement d'usage.

V.1.3. Restitution :

Le mot « restitution » signifie : action de rétablir, de remettre une chose, dans son premier état, représentation d'un monument en ruine à partir de documents imparfaits (Littré), action de rendre à quelque chose sa forme primitive.⁹

Restitution (exécutée) = construction souvent hypothétique d'un édifice ou d'une partie d'édifice disparu ou rétablissement d'un parti (architectural) primitif présumé.

Les notions de restitution et de reconstitution sont souvent confondues. À l'origine, la restitution est un projet graphique d'architecte. La restitution consiste à représenter un objet, un édifice ou un ensemble dans son état initial supposé, en fonction de critères de

⁸ https://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf

⁹ Dictionnaire Larousse

plus grande probabilité, par déduction à partir des éléments conservés ou en comparaison avec des œuvres similaires ou appartenant à un même ensemble. Une restitution peut être exprimée aux moyens de plans, de dessins, de maquettes, d'images animées, etc. La restitution repose généralement sur des hypothèses qui ne peuvent pas toujours être vérifiées ; la reconstitution est fondée sur des preuves. Un exercice de restitution, par le dessin ou la maquette, peut précéder une opération de restauration incluant la reconstitution d'éléments disparus, notamment pour en vérifier la pertinence : dans ce cas, la reconstitution est la traduction matérielle de la restitution.¹⁰

Le terme « restitution » est parfois employé pour une reconstruction après un sinistre majeur (On « rend » le monument à ses usagers...) ou une reconstitution d'un élément patrimonial disparu anciennement. Il est préférable cependant d'employer le terme « restitution » pour ce qui est de l'ordre du virtuel.¹¹

V.2. La préservation du patrimoine dans le contexte international et Algérien

Dans le monde il y a plusieurs organismes, organisations et institutions qui ont comme but la préservation et la protection du patrimoine. Celle-là est régie par trois éléments importants: les chartes, les conventions et les lois (internationale et nationales)

V.2.1. La préservation du patrimoine dans le contexte international

¹⁰ Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines, termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques, janvier 2013, p 10

¹¹ Idem, p 11

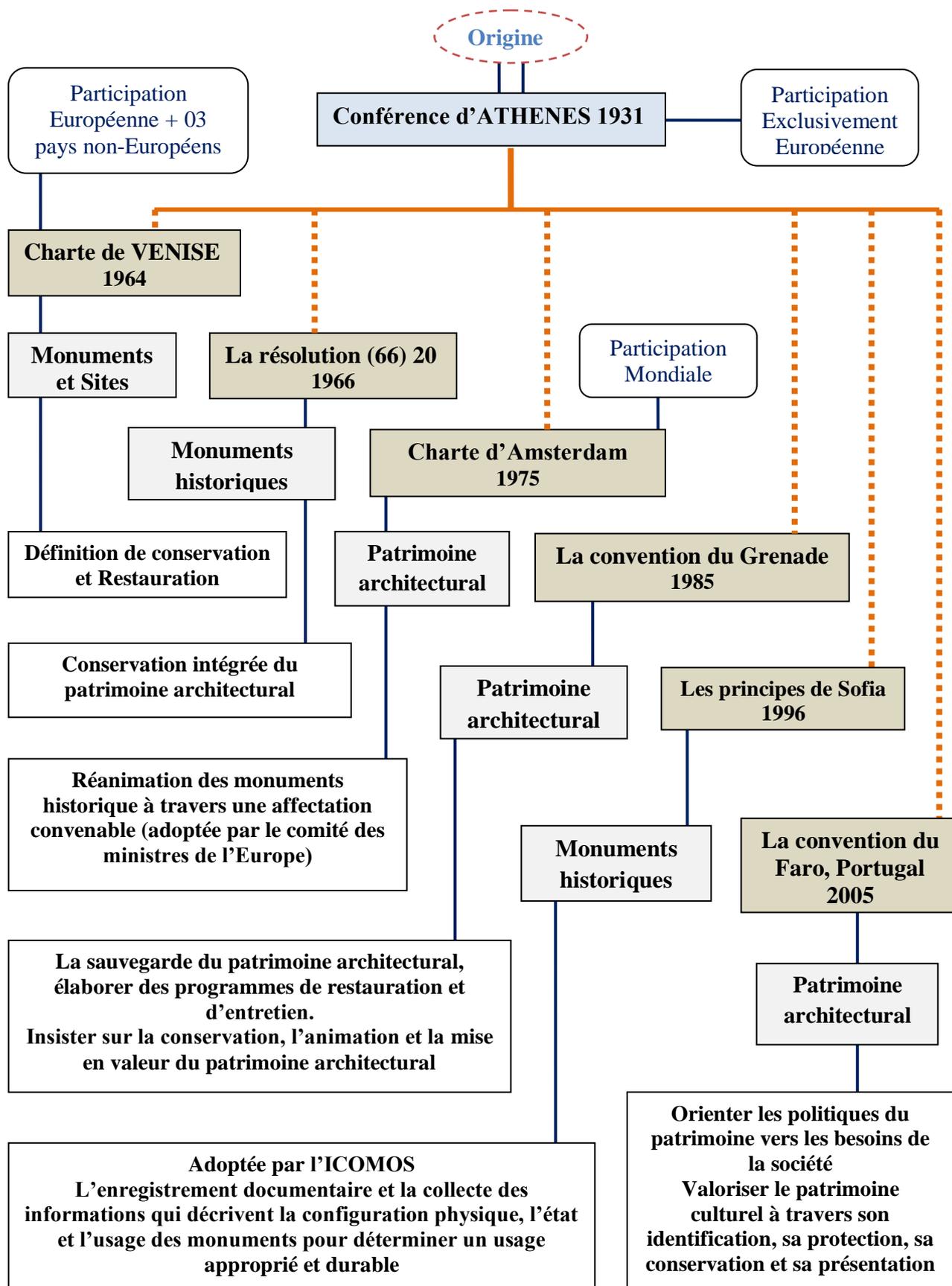


Schéma n° 01 : Législations internationales de la protection du patrimoine : l'année et le lieu d'adoption, l'élargissement du champ patrimonial et l'apport de chaque texte, Source: l'auteur

V.2.2. La préservation du patrimoine dans le contexte national

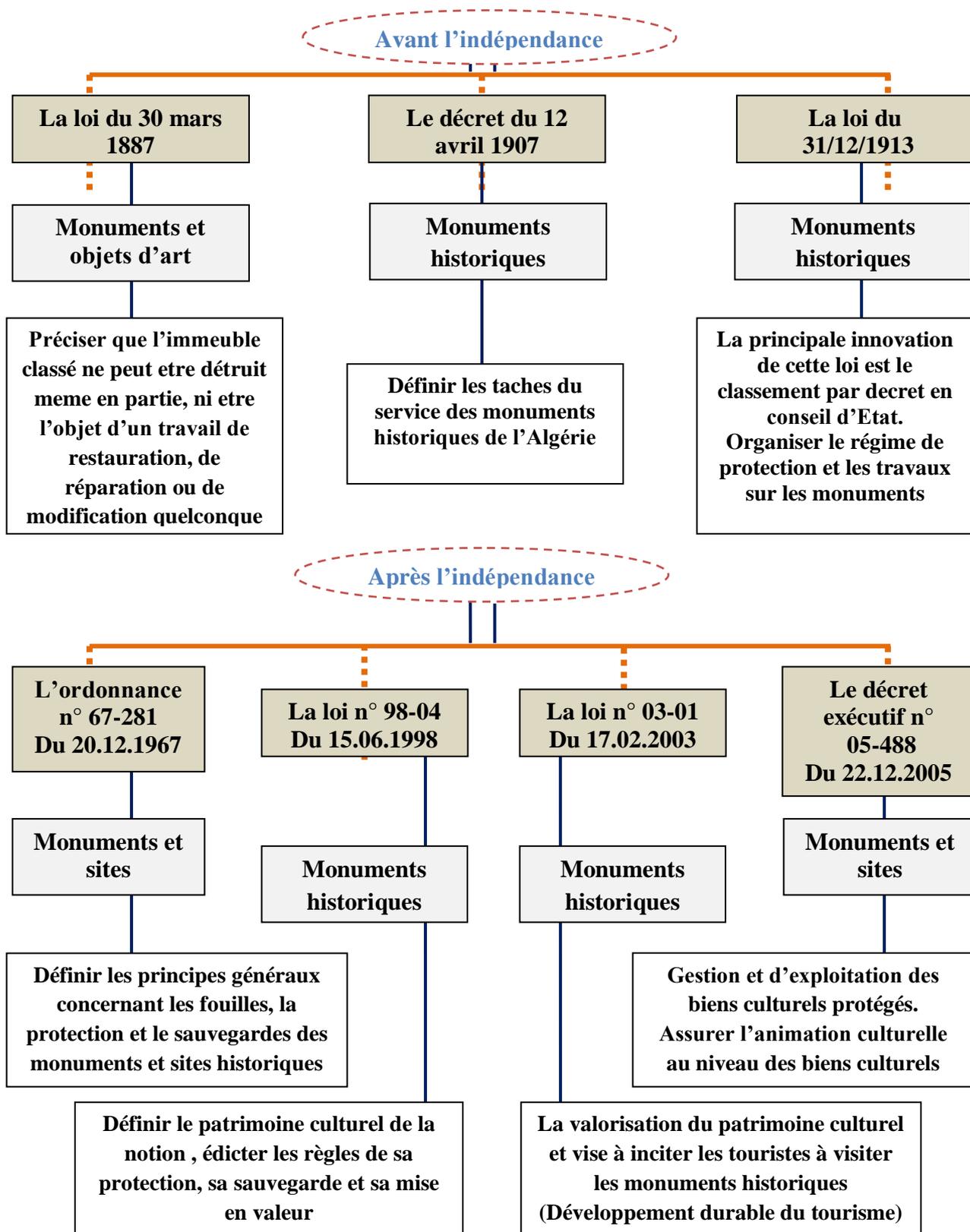


Schéma n° 02 : Législations nationales de la protection du patrimoine : l'année et le lieu d'adoption, l'élargissement du champ patrimonial et l'apport de chaque texte, Source : l'auteur

Conclusion

Ce premier chapitre, était consacré à exposer la notion du patrimoine et le monument historique et les différents concepts qui lui sont liés. On a constaté d'après les différentes données théoriques que le monument historique doit assumer la dialectique entre le passé, le présent et le futur.

Les monuments historiques ne constituent plus qu'une partie d'un héritage qui ne cesse de s'accroître, par l'annexion de nouveaux types de biens et par l'élargissement de la frontière temporelle et spatiale du champ dans lequel le patrimoine historique s'inscrit.

CHAPITRE II

Les typologies de l'architecture funéraire au Maghreb

Introduction

Les monuments funéraires sont des monuments accueillant les corps mortels, qui étaient enterrés suivant des pratiques rituelles précises, et assemblant des modes symboliques, des modes techniques ou constructifs. Ces rites attachent la disposition des corps, la coloration et l'accompagnement du cadavre de mobilier, bijoux et poterie.

Ces monuments sont des témoins d'une époque, une civilisation, un mode de vie et un savoir-faire ancestral très significatif et assez important, des repères dans l'espace et l'imaginaire collectif d'une nation.

Les typologies de l'architecture funéraire au Maghreb

Les monuments funéraires ont différentes formes:

I. Les dolmens

Le mot dolmen « s'appliquait à tout monument fait de dalles placées de champ en terre, auxquelles on donne le nom de piliers, supportant d'autres dalles horizontales formant plafond appelés tables... »¹. (Voir figures 01 et 02) Les dimensions des dolmens nord-africains sont assez variables, mais les plus grands (dalle de 5 m sur 3 m à Mahidjiba)²

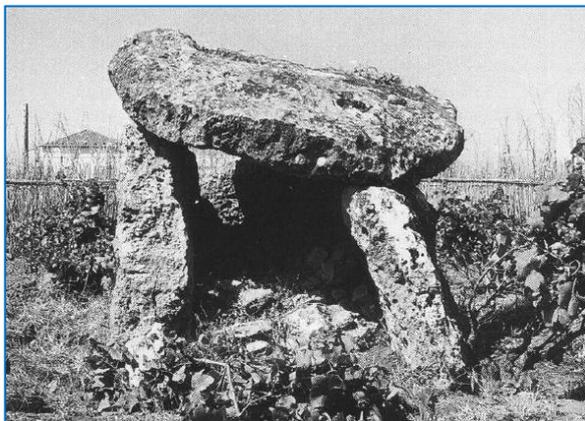


Figure 2 : Dolmen à Beni Messous

Source : G. Camps, « Dolmens »,

URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2200>



Figure 1 : dolmen à Constantine

Source : H. RASSOUL, les monuments funéraires, un patrimoine pluriel en péril, mémoire mémoire magister (2012)

Les différents types des dolmens

Une classification de leurs formes, qui sont variées et nombreuses ainsi que leur répartition, a été proposée par Camps en 1961, 1963 et 1965.³ (voir figures 03 et 04)

- **Dolmens à couloir non couvert**
- **Les grands dolmens littoraux**
- **Dolmens sur socle**

¹G. Camps, « Dolmens », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2200>, p 02

²Idem, p 03

³M.-C. Chamla et D. Ferembach, « Anthropologie (Partie II) », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2896>, p 01

- Dolmens engagés dans un manchon
- Dolmens à chambres multiples

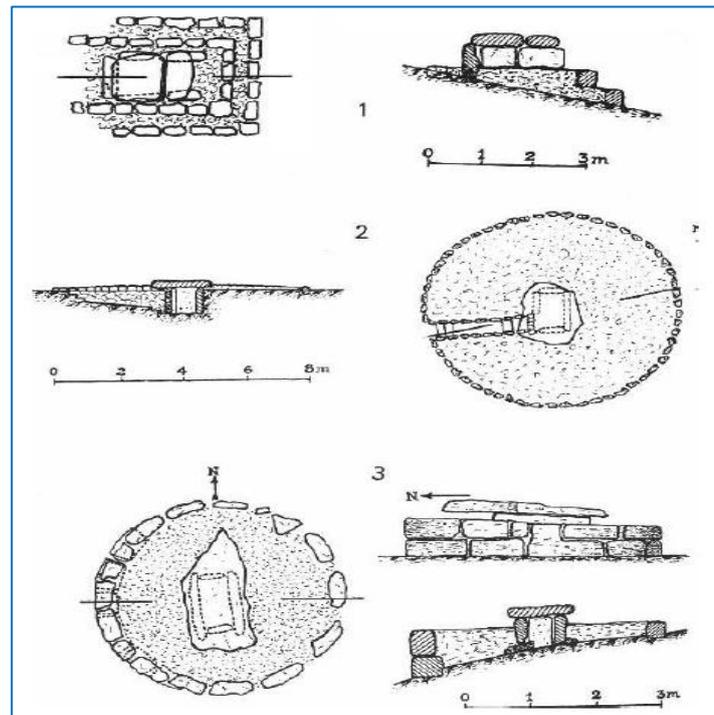


Figure 3 : Dolmen dégagé sur socle à degrés de plan carré aux Ouled Hannech, d'après Goyt. 2 : Dolmen enfoui, à couloir, Aïnel-Hadjar, d'après E. T. Hamy. 3 : Dolmen engagé dans un socle cylindrique à Bou Nouara
Source : G. Camps, « Dolmens », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2200>

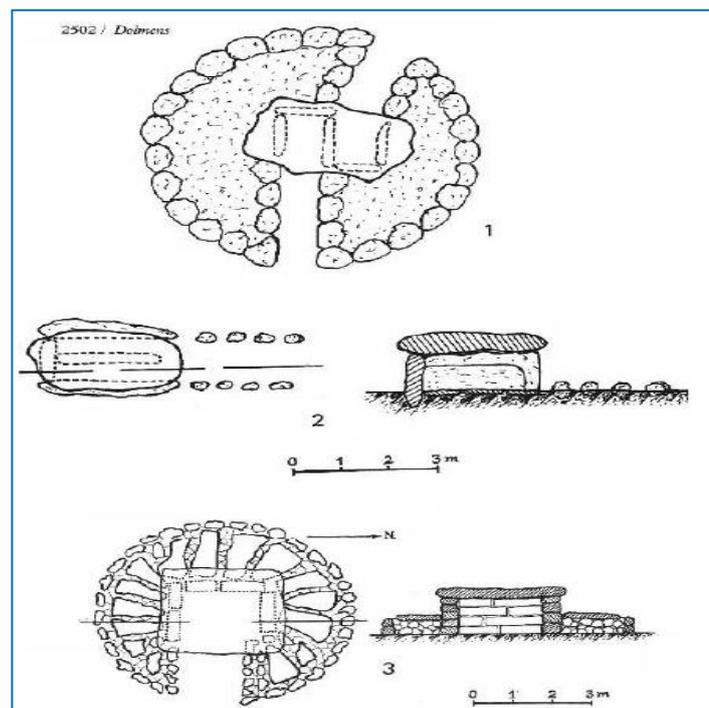


Figure 3 : 1. Dolmen double opposé d'Aïn el-Hadjar, d'après E. T. Hamy. 2 : Dolmen double de type littoral à Cavallo, à couloir, dallage intérieur et dalle plantée de chant assurant la séparation des deux chambres. 3 : Dolmen de type intérieur du Djebel Gorra, engagé dans une plateforme dallée, d'après E. Carton.
Source : G. Camps, « Dolmens », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2200>

II. Les haounets

les haounets sont de petites grottes artificielles de forme régulière, cubique ou parallélépipédique qui ouvrent sur l'extérieur par une baie verticale de petites dimensions (de 0,80 m à 0,50 m de côté), qui présente parfois à l'extérieur des aménagements pour assurer leur fermeture, soit des feuillures, soit, plus rarement des rainures dans lesquelles glissait une dalle ou un panneau en bois⁴.(voir figure 05) On doit tenir compte également de l'existence de niches, généralement uniques et creusées dans la paroi qui fait face à l'entrée (voir figure 06)

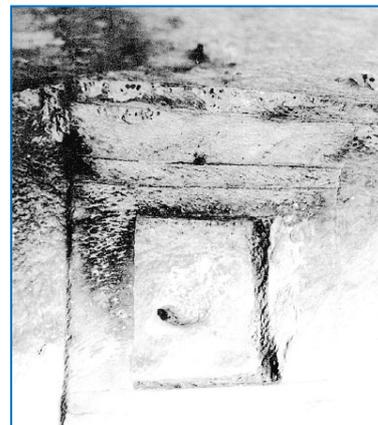
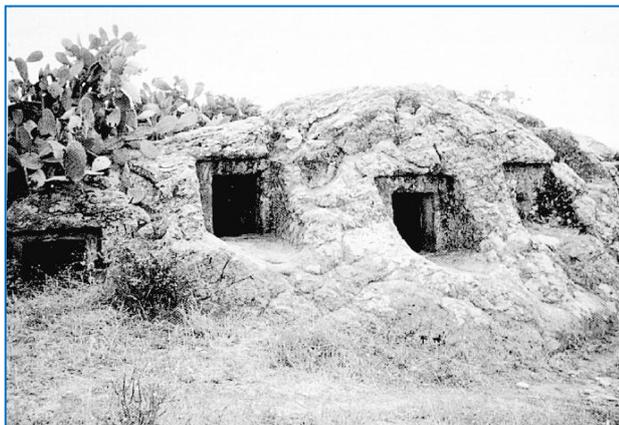


Figure 4: El Guetma, haouanet (de gauche à droite) Figure 6: Niche moulurée creusée dans la paroi
Source :Longerstay Monique. Les représentations picturales de mausolées dans les haouanet du N-O de la Tunisie. In: Antiquités africaines, www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1993_num_29_1_1210,p18 et 19

III. Les Chouchet

La choucha (pluriel chouchet) est donc un monument sépulcral circulaire ayant l'aspect d'une petite tour, généralement haute de 2,50 m à 3 m, dont le mur extérieur est soigneusement construit. Les assises qui constituent ce mur sont régulièrement agencées. L'épaisseur du mur atteint ou dépasse 2 m, quant au diamètre, il varie de 3 à 15 m⁵(voir figure 07)

La différence entre les chouchets et les dolmens

Gsell avait déjà écrit : « Ce type de tombe ne diffère guère du dolmen à manchon cylindrique... il est bien plus élevé et la case n'est plus en contact avec le sol ». Il faut reconnaître que le critère de la hauteur n'est pas toujours suffisant ; quant à l'affirmation que la chambre funéraire des Chouchet n'est plus en contact avec le sol, elle n'est pas toujours exacte. En fait seules la régularité des assises et le rapport entre la hauteur et la largeur, qui donne à la Choucha un aspect plus élancé, s'ajoutent à son étroite localisation géographique pour la distinguer du dolmen. ⁶

⁴G. Camps et M. Longerstay, « Haouanet », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1697>, p 01

⁵G. Camps, « Chouchet », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2274>, p 01.

⁶ Idem p 04



Figure 7: Choucha du Djebel Kharrouba, Aurès

Source : G. Camps, « Chouchet », URL :<http://encyclopedieberbere.revues.org/2274>, février 2017, p 02

IV. Les Djeddar

Djedar, ou mieux Djidar, désigne, en arabe, une construction, un mur. Pour les archéologues du Maghreb, les Djedars sont des mausolées de la région de Frenda (wilaya de Tiaret, Algérie) de plan carré et à couronnement pyramidal qui s'élèvent sur deux collines, le Djebel Lakhdar au nord et le Djebel Araoui au sud ⁷(voir figures 08 et 09)

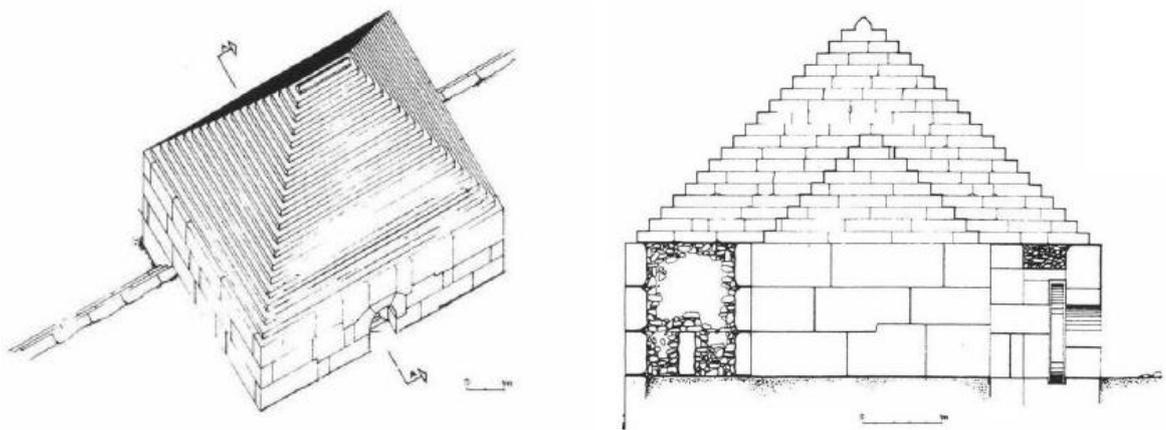


Figure8 :Djedar A ; l'édifice culturel, restitutions extérieure et intérieure, d'après F. Kadra
Source : G. Camps, « Djedar », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2177>, p 08

⁷G. Camps, « Djedar », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2177>, p 01

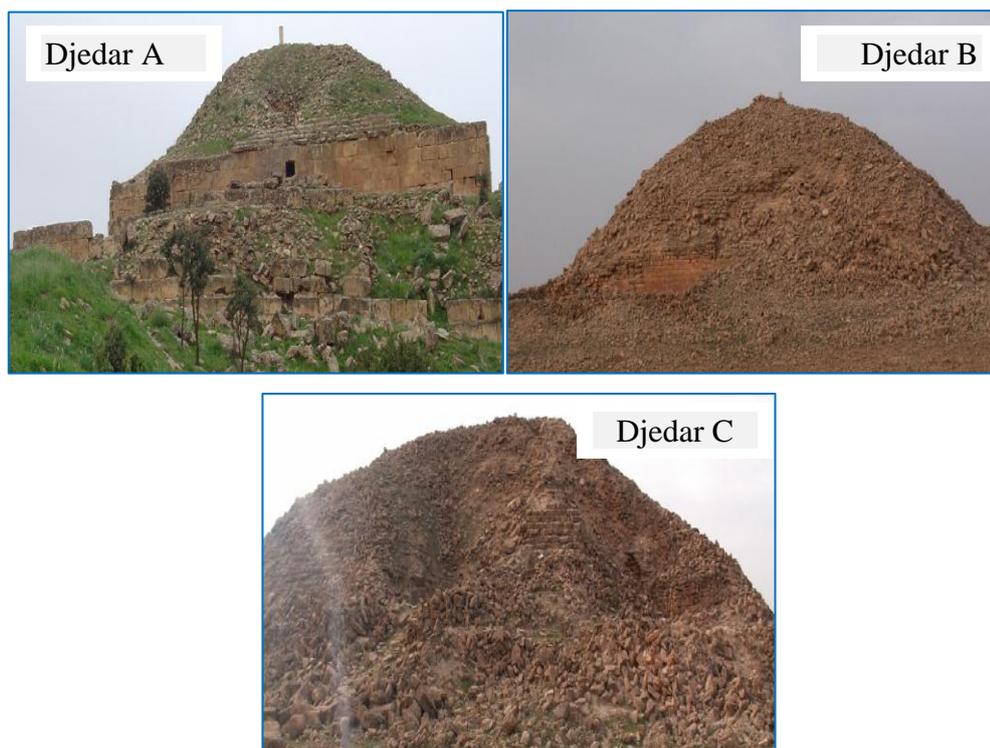


Figure 09: Djedars A.B.C

Source : H. RASSOUL Hocine, les monuments funéraires, un patrimoine pluriel en péril, Op.cit

V. Les Bazinas

Bazinas, vient du mot berbère qui signifie « butte ». Ce nom est donné par les algériens, en Algérie centrale et orientale, aux monuments funéraires tronconiques en pierres sèches antéislamiques⁸. (voir figures 10 et 11)

Letourneux (1867) donnait une définition précise de la bazina : « Tout autour de l'Aurès dans la plaine, ainsi que dans le Hodna au pied des montagnes, se montrent en abondance des monuments qui consistent en assises concentriques ou ellipsoïdales de pierres plus ou moins grosses formant degrés. Le milieu de la dernière assise est rempli de pierraille et le centre en est le plus souvent marqué par trois pierres minces et longues enfoncées verticalement en terre et formant les trois côtés d'un rectangle allongé. Le diamètre du plus grand axe varie en général de 9 à 10 m. Dans certains cas le monument forme une sorte de petit monticule dans la plaine, quelquefois il est placé sur la pente d'un tertre et ne fait butte que du côté de la déclivité du tertre... »⁹

⁸ P. ROFFO, Monuments funéraires pré-islamiques de l'Âge du Fer d'Algérie, http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1937_num_34_11_4556, février, 2017, p 502.

⁹ G. Camps, « Bazinas », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1497>, février 2017, p 01

Selon G.Camps (1961), On appelle aujourd'hui bazinas tous les tumulus qui ne sont pas de simples amoncellements de cailloux ou de galets, tous ceux qui ont un revêtement extérieur même réduit. Bien qu'ils soient très fréquents, les tumulus à gradins ne constituent qu'un type particulier de l'ensemble des bazinas, et comme les tumulus, les bazinas peuvent recouvrir une fosse ou un caisson funéraire, posséder une chambre dont l'accès est rendu facile par une plate-forme dallée ou non, par un cratère ou un couloir. Afin de ne pas alourdir cette classification, il ne sera question que de l'aspect extérieur des bazinas.¹⁰



Figure 10: bazina à ouverture sommitale (Tamanrasset)

Figure 11: bazina à degré, (Tamanrasset)

Source: H. RASSOUL, les monuments funéraires, un patrimoine pluriel en péril, Op.cit.

Les différents types des bazinas

V.1. Les bazinas à enceintes concentriques non appareillées

De forme généralement circulaire ou elliptique, ces monuments peuvent être assez facilement confondus avec les tumulus munis d'un cercle de pierres à leur base ou avec les tertres à cercles intérieurs concentriques, Ce type de bazina semble particulièrement fréquent dans les hautes plaines de l'Algérie¹¹ (voir figure 13, type 04-05)

V.2. Les bazinas à carapace

Dans ce type de monument, la base, circulaire, elliptique ou rectangulaire, est circonscrite par une simple rangée de dalles minces plantées dans le sol, tandis que la surface du monument est soigneusement dallée par des plaques de dimensions légèrement inférieures. Cette carapace assure l'intégrité de la sépulture en la protégeant des infiltrations et en empêchant l'écoulement des terres qui entrent dans sa construction¹² (voir figure 13, type 03)

¹⁰G. Camps, Op.cit, p 02

¹¹Idem

¹²idem, p 02 et 03

V.3. Les bazinas à degrés

Ces bazinas ont une forme caractéristique et peuvent atteindre de très grandes dimensions. La base est ceinturée de blocs choisis généralement pour leur forme quadrangulaire obtenue par débitage naturel. Les assises ainsi constituées sont parfaitement régulières ; ces bazinas ont deux ou trois degrés, rarement plus, des pierrailles et plaquettes calcaires assurant le comblement entre les assises concentriques.¹³ (voir figure 12)

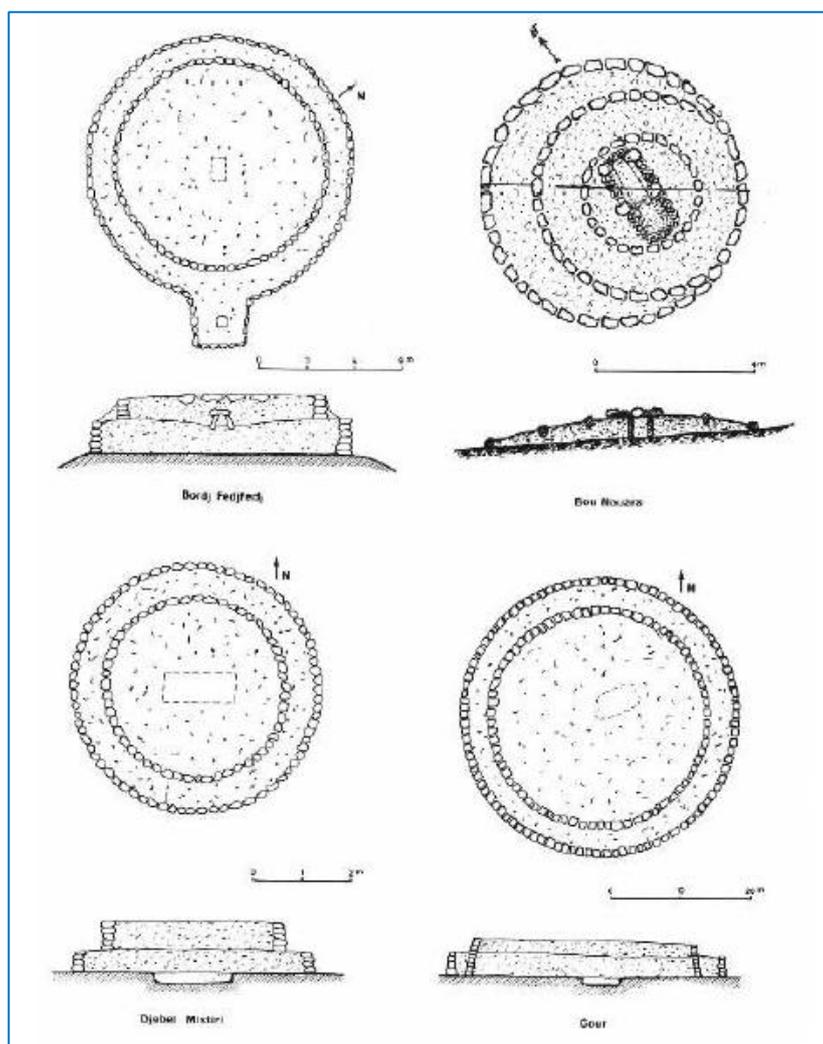


Figure 12: Bazinas à degrés

Source : G. Camps, « Bazinas », URL :<http://encyclopedieberbere.revues.org/1497>, février 2017, p 03

V.4. Les bazinas à degrés quadrangulaires

Les bazinas à degrés quadrangulaires sont construites sur une base rectangulaire ou carrée. Les parois de ces monuments présentent les mêmes gradins que les précédents et leur construction est identique¹⁴

¹³G. Camps, idem, p 03

¹⁴G. Camps, idem, p 04

V.5. Les bazinas à base cylindrique : la forme la plus simple de ces bazinas est une tombe circulaire ceinturée d'une murette en pierres sèches ; l'espace compris entre la chambre funéraire et ce revêtement est rempli de pierraille et de terre¹⁵(voir figure 13, type 01)

V.6. Les bazinas à sépultures multiples : les sépultures multiples ne semblent guère modifier la forme extérieure des bazinas : elles entraînent cependant des modifications de structure assez sensibles¹⁶ (voir figure 13, type 02-06).

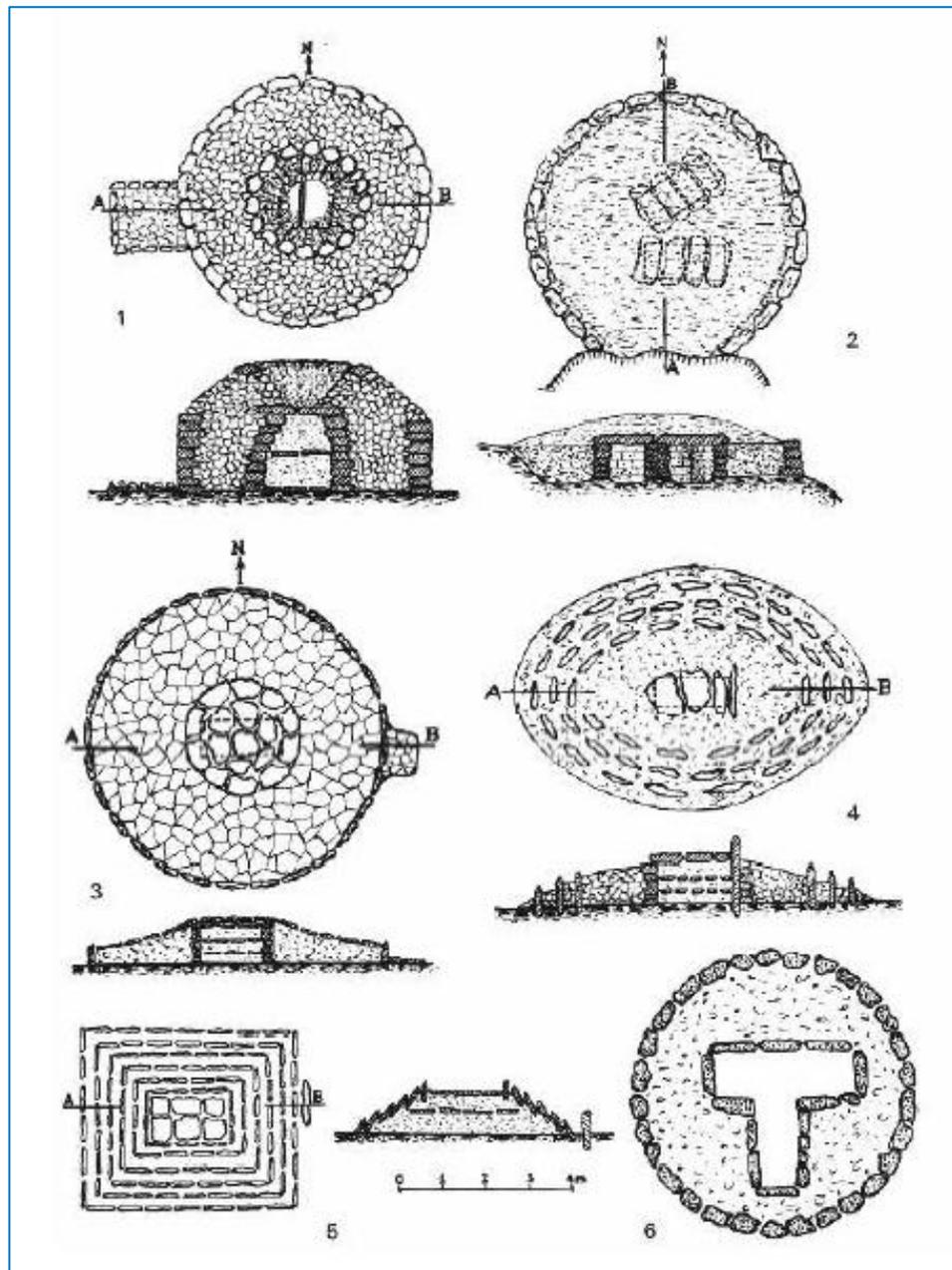


Figure 13: Différents types de bazinas. 1 : à base cylindrique d'Aïn el-Hamara, 2 et 6 : à sépultures multiples de Tiddis et de Sigus, 3 : à carapace d'Aïn el-Hamara, 4 et 5 : à enceintes concentriques de l'oued Ouerk.
Source : G. Camps, « Bazinas », URL :<http://encyclopedieberbere.revues.org/1497>, février 2017, p 06

¹⁵G. Camps, idem, p 05

¹⁶Idem

VIII. Mausolées

Ils se caractérisent par leur monumentalité et la variété de leurs plans. Ce sont de véritables monuments construits en gros appareillages ; soit, ils s'insèrent dans l'espace de la nécropole, soit, ils sont disséminés le long des principales voies routières en dehors de la ville¹⁹

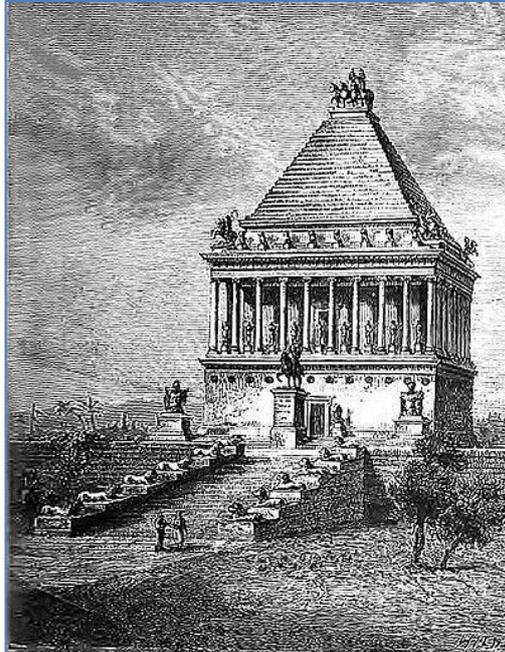


Figure 15 : Mausolée d'Halicarnasse

Source : <http://www.veroeddy.be/europe/turquie/mausolee-dhalicarnasse>

Conclusion

Après avoir défini les catégories des monuments funéraires à travers tout le territoire maghrébin. Les similitudes que nous avons vues sont surtout d'ordre géométrique suivant des pratiques rituelles précises, et assemblant des modes symboliques, des modes techniques ou constructifs.

¹⁹ Salim DRICI, Genèse et permanence des pratiques funéraires de la préhistoire au monde antique en Afrique du Nord, *Insaniyat* n° 68, avril - juin 2015, p 29.

Conclusion de la première partie

Cette première partie était consacré à l'étude des concepts liés au patrimoine et monument historique. Elle a traité en deux chapitres : la définition de la notion du patrimoine et ses adjectifs ; la définition de monument historique, ses valeurs ainsi que les opérations liées à cette notion telle que la restauration.

On a pu constater que l'évolution des sociétés humaines, et le comportement de l'homme vis-à-vis des monuments historiques, a contribué à accélérer la mise en place de la législation de la protection du monument historique, on a constaté également, que le volet législatif a été un élément de réponse à une série de contestations concernant les monuments historiques à travers le temps ; allant de sa conservation jusqu'à son intégration dans la vie contemporaine. L'apport de tous est aussi nécessaire pour réussir une telle démarche.

A travers cette partie, il apparait aussi que la majorité des monuments funéraires du Maghreb exposent des similitudes entre eux suivant des pratiques rituelles précises. Les modes symboliques et constructifs se ressemblent malgré la distance qui sépare ces monuments, la nature et la variété des matériaux utilisés et l'histoire liée à leurs édification.

DEUXIEME PARTIE

REFLEXIONS SUR LA MISE EN VALEUR DE
LA SOUMAA D'EL KHROUB
« TOMBEAU DE MASSSINISSA »

Introduction de la deuxième partie

Le culte des morts est indéniablement ancien et date de la préhistoire. La peur de la mort a très tôt fait l'objet de tentatives d'appivoisement et l'édification des tombeaux et des mausolées ainsi que l'instauration de rituels autour des sépultures.

De la préhistoire aux périodes ultérieures, les morts ont toujours faits l'objet d'un traitement particulier. La région maghrébine n'a pas échappé à tout cela. L'architecture funéraire et le culte des morts a laissé beaucoup de traces, et les mausolées maghrébins en général et algérien en particulier sont des témoignages sur ce savoir-faire.

Cette partie se développera en deux chapitres :

- Le premier chapitre abordera l'étude de quelques monuments funéraires en Maghreb. On vise à connaître et lire architecturalement ces édifices. Les mausolées étudiés se situent dans le même territoire culturel « le Maghreb », ils respectent presque les mêmes morphologies et les mêmes techniques de construction. L'intérêt porté aux mausolées à travers leur connaissance, leur influence et leur architecture, nous amène à observer ceux d'entre eux qui se distinguent par des particularités (le cas d'étude).
- Le deuxième chapitre permettra de connaître la Soumaa d'El Khroub « Tombeau de Massinissa » qui a une grande importance historique et architecturale, tout en montrant sa singularité par rapport aux autres mausolées algériens et même maghrébins.

CHAPITRE III

Edifices funéraires du Maghreb

Introduction

La connaissance approfondie des mausolées va nous permettre de comprendre les conditions d'apparition, leur rôle rituel et aussi le savoir-faire constructif des ancêtres. A travers ce chapitre on va essayer d'affirmer que tous les mausolées situés dans la même aire culturelle et géographique « la Maghreb » respectent une identité morphologique, et les mêmes techniques de mise en œuvre.

I. Lecture générale sur les édifices funéraires au Maghreb

Il s'agit de biens funéraires produits d'une brillante civilisation originale à la fois africaine et méditerranéenne. Ces monuments royaux représentent une sélection d'exemples remarquables de sépultures remontant à des périodes variées et issues de régions différentes. Ils témoignent de la diversité des conceptions architecturales et techniques artisanales élaborées au cours de plusieurs millénaires.¹ (voir figures 16 et 17)

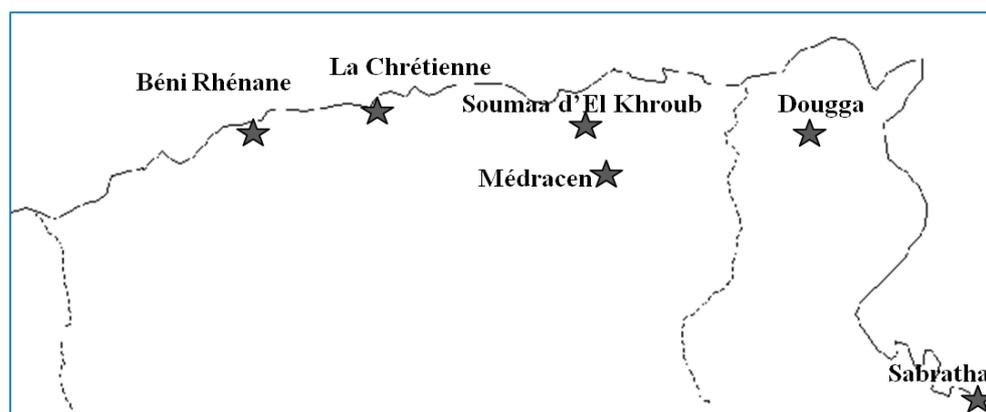


Figure 16 : Localisation les édifices funéraires du Maghreb, source : Carte traitée par l'auteur.



Figure 17 : Mausolées de Siga, du khroub, de Sabratha et de Thugga, source : Coarelli Filippo, Thébert Yvon, Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide, <http://www.persee.fr>, p 803

¹ www.unesco.org

Tableau 1 : tableau attributaire de la carte précédente (figure17), source : l'auteur

LE MAUSOLEE	ILLUSTRATION
Sabratha (Libye)	
Dougga (Tunisie)	
Soumaa d'El Khroub (Algérie)	
Le Medracen (Algérie)	
Béni Rhénane (Algérie)	
La chrétienne (Algérie)	

II. Le Medracen

L'assimilation Medracen = tombeau de Madrés (ou des descendants de Madrés), une signification différente, celle de « demeure (ou sépulture) ronde », n'est qu'un exercice philologique. Medracen est bien la forme plurielle berbère de Madrés, mais cette appellation n'a aucune valeur historique. Madrés est un personnage légendaire auquel les Zénètes berbères puis arabisés attribuèrent des constructions dont les dimensions frappaient leur imagination² Le Medracen situé à 34 km au nord-est de Batna et à moins de 100 km de Constantine sur la voie traditionnelle de l'Aurès au Tell.³

II.1. Descriptions

C'est un Mausolée numide de marque berbère avec des influences puniques et grecques « synthèse architecturale des traditions libyques (bazina à degrés) et des apports gréco-phéniciens (colonnes doriques, gorge égyptienne) » (voir figures 18 et 19). Il appartenait aux rois Massyles prédécesseurs de Massinissa et remonte au III^e siècle avant J.C. A proximité une nécropole sur une distance de 2 km et une dizaine de tumulus. Le mausolée numide connu sous le nom de Medracen, a fait l'objet de nombreuses descriptions dont certaines, comme celles de Peyssonnel et de Shaw, sont largement antérieures à la conquête française.⁴



Figure 18: Vue du Medracen (Face Sud/Est)

Figure 19 : Le Medracen (vue du ciel)

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Medracen>

Malgré une hauteur modeste inférieure à 20 m, le Medracen est visible de très loin car il s'élève entre le Djebel Azem et le Djebel Tafraout dans un col surbaissé qui donne accès à la dépression occupée par la Sebkhraat Djendli, l'ancien Lacus Regius.

On peut penser qu'un monument aussi facilement accessible, aussi fréquemment décrit, par plus de vingt-cinq auteurs au cours du XIX^e et du XX^e siècle, est parfaitement connu. En fait

²G. Camps, Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie, http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1973_num_117_3_12921, p472

³ www.unesco.org

⁴ G. Camps, Idem.

des observations que nous avons faites lors de trois courts passages au Medracen en 1969 et 1970 m'ont conduit à reprendre son étude.⁵

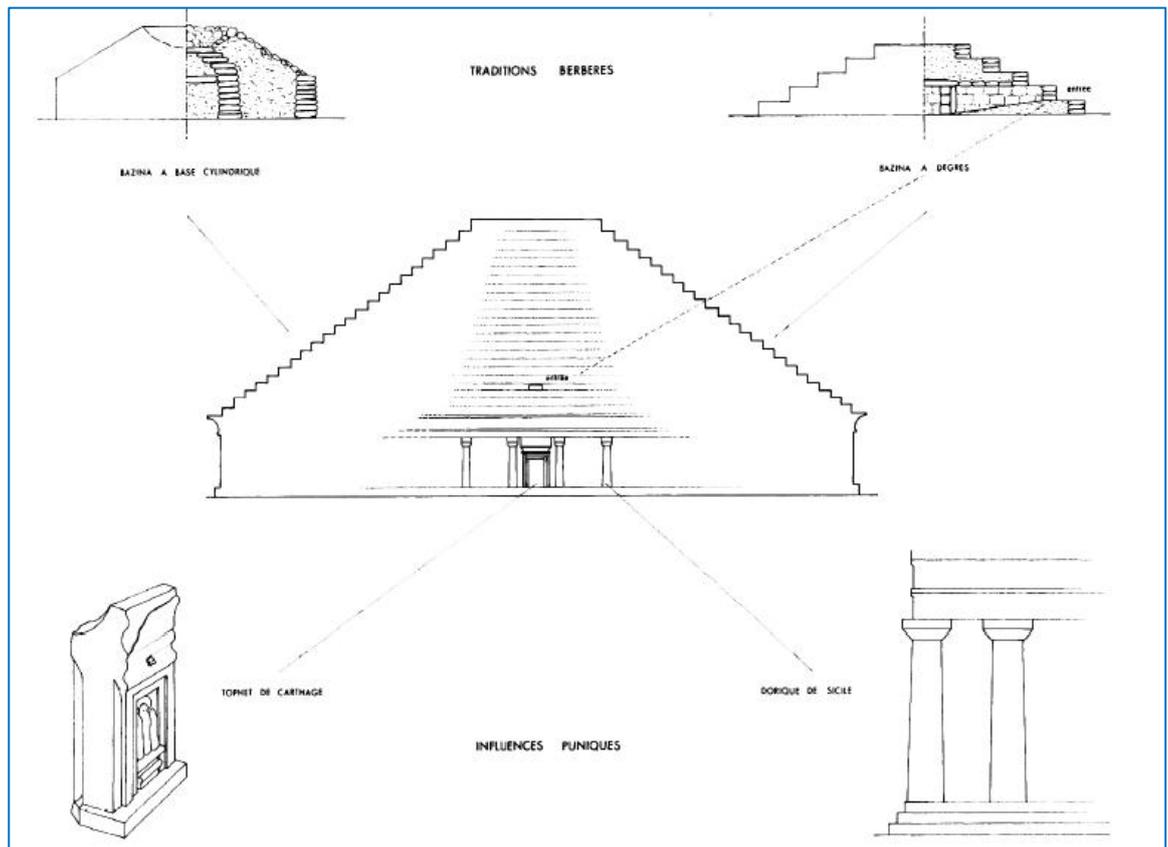


Figure 20: Influences architecturales dans l'architecture du Médracen

Source :G.Camps, Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Médracen, mausolée royale de Numidie, http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1973_num_117_3_12921, p492

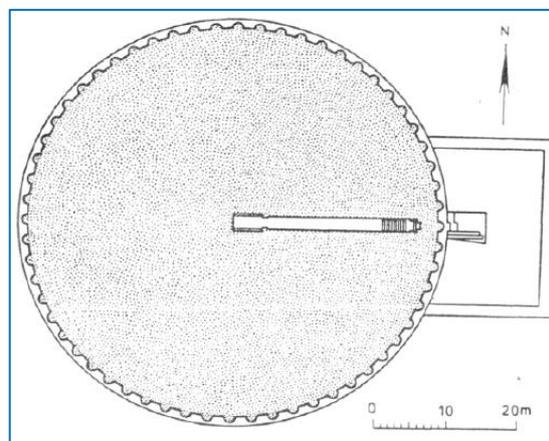


Figure 21 : Plan de Medracen, Source : Coarelli Filippo, Thébert Yvon, Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide, http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5102_1988_num_100_2_1607, p 762

⁵ G. Camps. Idem, p 473

II.2. Forme et dimensions

L'extérieur du Medracen qui fut si souvent décrit reste encore, Certes sa forme générale, immédiatement perceptible, un socle cylindrique surmonté d'un tronc de cône en degrés, est demeurée inchangée depuis l'époque de sa construction imparfaitement connue. Ce mausolée circulaire d'un diamètre de 59 m et haut de 4.43 m, il est marqué par un entrecolonnement de 60 colonnes engagées sans bases à chapiteau dorique, et dont les fûts ont 2.90 m de haut, 0.45 m diamètre (sous l'astragale) et 0.60 m à vers la partie basse. ⁶ (Voir figure21).

L'échine des chapiteaux est de 0.22 m d' hauteur (astragale comprise). Au-dessus des chapiteaux, des abaqes sont surmontées d'une architrave haute de 0.50 m et présentant une saillie de 0.15 m et d'une corniche égyptienne de 0.90 m de haut et dont le nez présente une courbure de 0.80 m de rayon, il est constitué d'un tambour cylindrique couronné de gradins qui donne à l'ensemble une forme tronconique, elle est composée de 24 marches larges de 0.97 m et hautes de 0.88 m disposées en gradins. Le sommet du cône est tronqué et présente une surface plate de 11.40 m de diamètre. (Voir figure20)

Sa hauteur est de 13.92 m ce qui donne à l'ensemble une hauteur de 19 m. Une étude de ce monument qu'a effectuée avant que ne soient entrepris. Les récents travaux de restauration a permis de retrouver et de reconstituer graphiquement les fausses portes qui, en trois points, apparaissent entre les colonnes engagées de style dorique à fût lisse, et de décrire pour la première fois le plafond de la galerie intérieure constituée de poutres de cèdre dont 17 sont conservées. ⁷

Les moulures et l'entablement des fausses portes et de la porte du caveau, la corniche à gorge égyptienne, le plafond en cèdre, les chapiteaux doriques sont autant d'éléments gréco-orientaux qui se retrouvent dans d'autres monuments de Carthage, mais par sa forme générale, qui est celle de la bazina à base cylindrique et à degrés, tombe paléo berbère la plus répandue, par le système d'entrée de la galerie partant du couronnement. ⁸

⁶ Camps Gabriel. Les Numides et la civilisation punique, http://www.persee.fr/doc/antaf_0066.4871.1979,num/14.1.1016

⁷ Idem

⁸ Idem

III. Le mausolée royal Maurétanie

III.1. Description

Tombeau de la Chrétienne (Kbeur er Roumia) qui fut mentionné par Pomponius Méla sous l'appellation de Monumentum commune regiagentis⁹.

Le Mausolée Royal Maurétanien sur la côte ouest méditerranéenne, il se trouve sur le territoire de la commune de Sidi Rached à 12 km de Tipasa. Entre Cherchell et Alger. Cette sépulture royale a été attribuée à Bocchus et remonte au I^o siècle avant J.C.

III.2. Forme et dimensions

Sa technique de construction est berbère mais le revêtement extérieur est punique. S'inspire des bazinas nord africaines au plan circulaire, décoré de colonnes semi engagées, coiffé de chapiteaux et surélevé par des formes pyramidales à gradins¹⁰ (voir figure 23)

Ce n'est qu'une copie du Médracen, avec des dimensions agrandies, et quelques modifications dans le décor architectural, ainsi que la galerie qui mène à la chambre funéraire. Il repose sur une plate-forme carrée de 63.90m, avec un diamètre de 60.90 m et une hauteur de 32.40m (voir figure 22) ; on remarque ses 60 colonnes engagées, et 33 gradins de 0.58m chacun, et au sommet une plate-forme¹¹

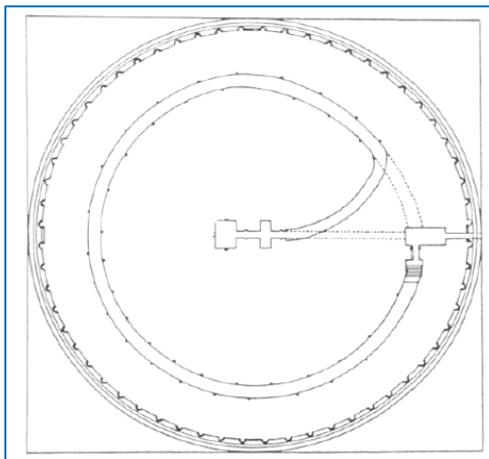


Figure 22 : Plan du tombeau de la chrétienne
Source : F. Coarelli et Y.Thébert, Op.cit, p763



Figure 23 : Mausolée royal de Maurétanie.
Source : <http://www.babzman.com/monuments-funeraires->

⁹ G. Camps, les Numides et la civilisation punique, http://www.persee.fr/doc/antaf_0066.4871.1979,num/14.1.1016, p

¹⁰ L'Algérie aux temps des royaumes numides, direction de la culture, Constantine, 2017, p 39

¹¹ Idem, p 65

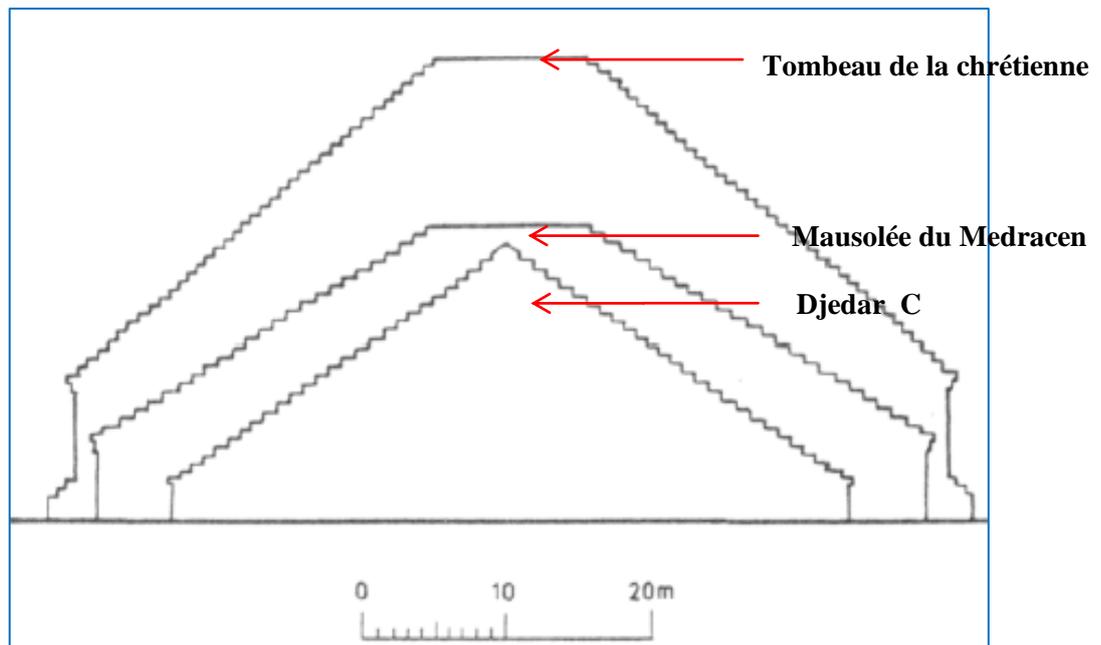


Figure 24 : Profils comparés du « tombeau de la chrétienne », du Medracen et du djedar C. Éch. 1 : 1000 env.
Source : Coarelli Filippo, Thébert Yvon, Op.cit, p 773

IV. Le mausolée de Tugga en Tunisie

Dougga se situe sur une colline à 600 mètres d'altitude au nord-ouest de la Tunisie. Dougga vient du latin « Thugga », qui vient lui-même du berbère « Tukka » qu'on a retrouvé sur des inscriptions lybiques, qui signifie « roc à pic ». Elle fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1997 ; elle est considérée comme la « petite ville romaine la mieux conservée de l'Afrique du Nord ». De nombreuses ruines sont encore en bon état.¹²

IV.1. Description

Le mausolée de Dougga est haut de 21 mètres, il se compose trois étages¹³ (voir figure 26):

- La première repose sur un piédestal de cinq gradins, décoré aux angles de pilastres, sur la face Nord il y a une fenêtre, qui donne accès à la chambre funéraire.
- Le second : reposant sur trois gradins. Il est composé de trois assises de pierres de taille, d'une architrave et d'une gorge égyptienne et est décoré de colonnes ioniques cannelées.
- Le dernier : reposant lui aussi sur des gradins interrompus aux angles par des piédestaux portant des représentations de cavaliers. Sur chacune de ses faces est figuré un bas-relief représentant un quadrigé monté par deux personnages.

Un pyramidion flanqué aux angles de quatre statues de femmes ailées et surmonté d'une statue de lion assis sur ses pattes arrière, couronne le monument.¹⁴

¹² www.institutnational du patrimoinetunis.com

¹³ Cl.Poinssot et J.W.Salomonsen, Le Mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du Comte Borgia, dans C.R.A.I., 1959, p143.cité par : L'Algérie aux temps des royaumes numides, direction de la culture, Constantine, 2017.

¹⁴ L'Algérie aux temps des royaumes numides, direction de la culture, Constantine, 2017, p 66



Figure 25 : Mausolée de Dougga avant la restauration

Source : Institut national du patrimoine de Tunis, <http://www.inp.rnrt.tn/>

IV.2. Restauration du Mausolée

La restauration du célèbre mausolée de Dougga, commencée en 1908, vient d'être terminée la dimension des blocs dont il se compose, la difficulté qu'il y eut à retrouver les divers éléments architecturaux expliquent la longue durée des travaux « entre 1908 et 1910 »¹⁵ (voir figure 25) Au premier étage, on trouve la salle funéraire, Le second étage est constitué d'une colonnade ayant la forme d'un temple, les colonnes engagées flanquant chaque côté étant d'ordre ionique, Le dernier étage se termine par une pyramide. Plusieurs sculptures ornent ce niveau : quatre cavaliers et un lion assis au sommet de la pyramide. (voir figure 27)

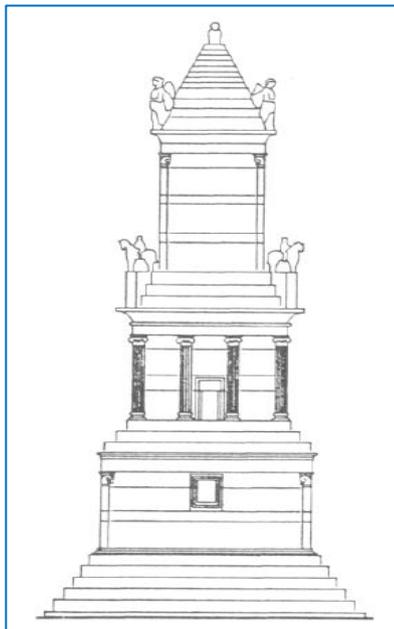


Figure 26 : Mausolée de Dougga

Source : Coarelli Filippo, Thébert Yvon, Op.cit,p 802



Figure 27 : Mausolée de Dougga

Source : <https://afriques.revues.org/1203>

¹⁵Poinssot Louis. La restauration du mausolée de Dougga, http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1910_num_54_9_72733, p 781

V. Le mausolée de Béni Rhénane

La dénomination adoptée par Vuillemot est « Le Mausolée Royal de Beni Rhénane », selon le toponyme de la plus proche ferme située en contrebas (aujourd'hui village de Beni-ghanem). Le Mausolée de Beni Rhénane à 12 km au sud-ouest de Beni Saf en bordure de l'oued Tafna. Tombeau Royal de la dynastie Massaesydes attribué à Syfax au II^e siècle avant J.C. Il s'apparente dans son architecture au Medracen¹⁶.

V.1. Description

Le mausolée de Siga est une construction élancée, de trois étages, sur un plan hexagonal dont les façades sont alternativement rectilignes et concaves. Sa base est similaire à celle de Sabratha, avec une largeur de 15 m¹⁷ (Voir figures 28 et 29)

V.2. Composition

Le monument est composé de deux parties distinctes :

V.2. 1. La structure aérienne

Le sol autour du monument est recouvert d'un épais dallage sur lequel prend forme une série de gradins que surmonte un massif de maçonnerie à huit assises. Cette élévation (5 m) dessine un hexaèdre irrégulier avec alternance de faces concaves et planes.

Les pierres et les éléments d'architecture qui gisent autour du monument permettent d'avoir une idée assez précise de la forme du mausolée avant sa démolition. Il s'agissait, selon F. Rakob (du Musée Rheinisches de Bonn), d'une imposante tour (17 m) coiffée à son sommet d'un édicule pyramidal. La hauteur d'origine du mausolée était ainsi de 30m. Des éléments de décoration empruntés à l'art grec (demi-colonnes, chapiteaux, corniche et acrotères), ornaient les façades du monument.¹⁸

V.2. 2. La partie souterraine

Le souterrain est une longue galerie (45 m) serpentant dans la limite externe du dallage selon le schéma suggéré par la structure aérienne (alternance de côtés courbes et droits). A l'origine, cette galerie était répartie en trois compartiments cloisonnés. On accédait à chaque compartiment, séparément, par l'intermédiaire d'un puits donnant sur une porte à herse. Aujourd'hui, il est permis de parcourir la galerie, d'une extrémité à l'autre, en raison des ouvertures pratiquées dans les murs de cloisonnement par des pilleurs.¹⁹

¹⁶ www.unesco.org

¹⁷ L'Algérie Aux Temps Des Royaumes Numides, <https://fr.scribd.com/document/335045966/L-Algerie-Aux-Temps-Des-Royaumes-Numides-PDF-165-Pages>, p 65.

¹⁸ www.Babzman.com Information historique et socioculturelle sur l'Algérie – Le Mausolée de Beni-Rhénane, classé monument national en 2014

¹⁹ Idem

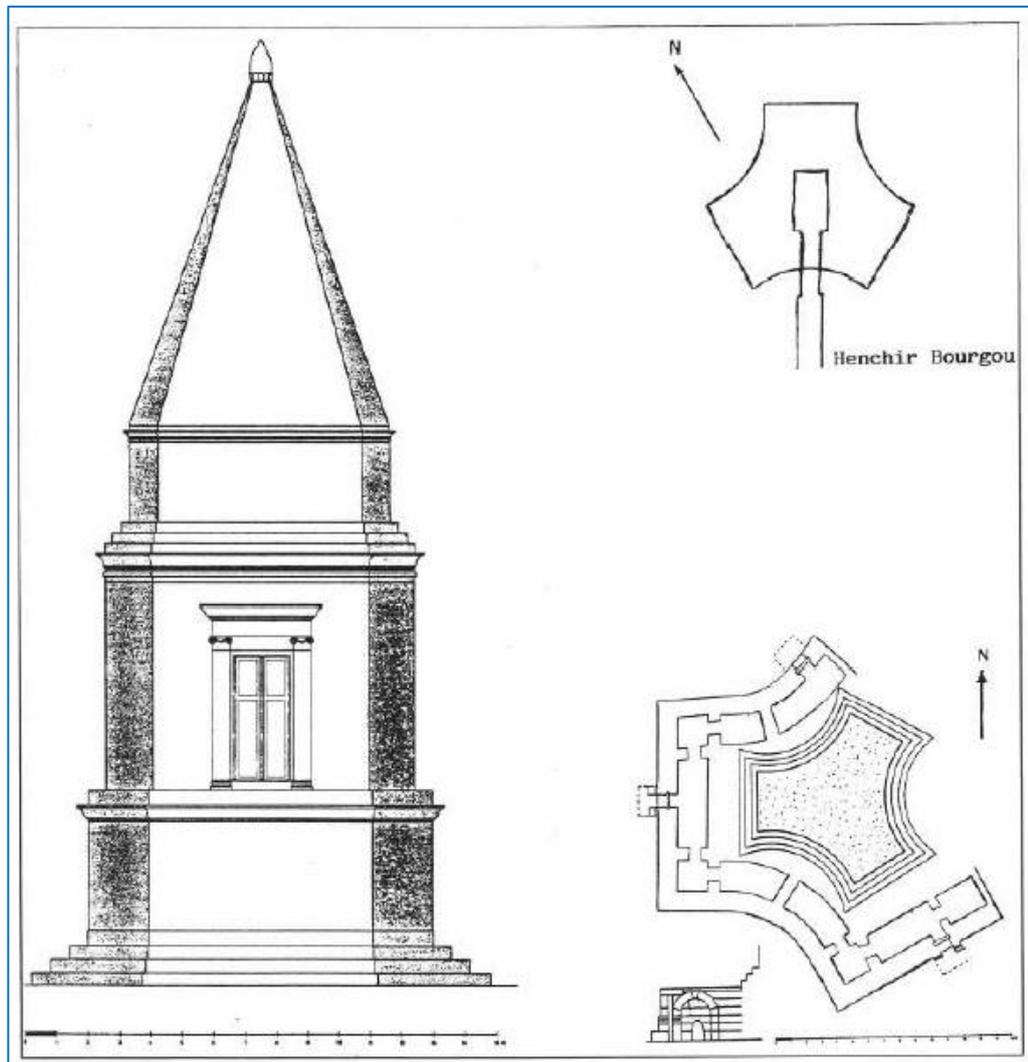


Figure 28 : Reconstitution graphique par F. Rakob. Plan du mausolée et de l'hypogée. En haut à droite, plan schématique du mausolée de Henchir Bourgou, source : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1684>

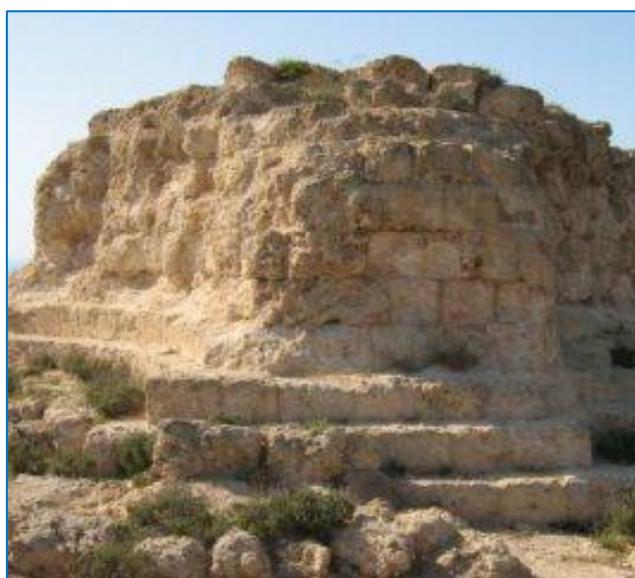


Figure29 : Mausolée de Béni Rhénane (Mausolée de Siga)
Source : www.Babzman.com Information historique et socioculturelle sur l'Algérie – Le Mausolée de Beni-Rhénane

VI. Le mausolée de Sabratha en Libye

Commémoratif, plutôt que funéraire », a été restitué à partir des fragments architecturaux trouvés (voir figures 30 et 31)

Le mausolée se compose de trois niveaux :

Le premier niveau repose sur une base de forme triangulaire, dont les angles sont tronqués et les côtés concaves. Un socle en deux niveaux porte quatre marches disposées en gradins. Le premier niveau est marqué aux angles par des colonnes engagées à fûts cannelés et à chapiteaux ioniques. Sur les trois faces, des fausses portes marquées par des colonnettes portant des linteaux richement décorés. Les colonnes portent un entablement entouré d'une corniche égyptienne, surmontée d'un podium portant le second étage.

Le second niveau, de moindre surface que le précédent, les angles de cet étage sont marqués par des sculptures. En effet, sur la partie basse des lions assis sont surmontés de statues des personnages, dont le dos est accolé à la paroi mais avec le mouvement du pied gauche engagé en avant.

La partie sommitale du mausolée est coiffée d'un pyramidion reposant sur un entablement caractérisé par une corniche égyptienne, et dont les arrêtes sont très marquées alors que les trois faces sont concaves.

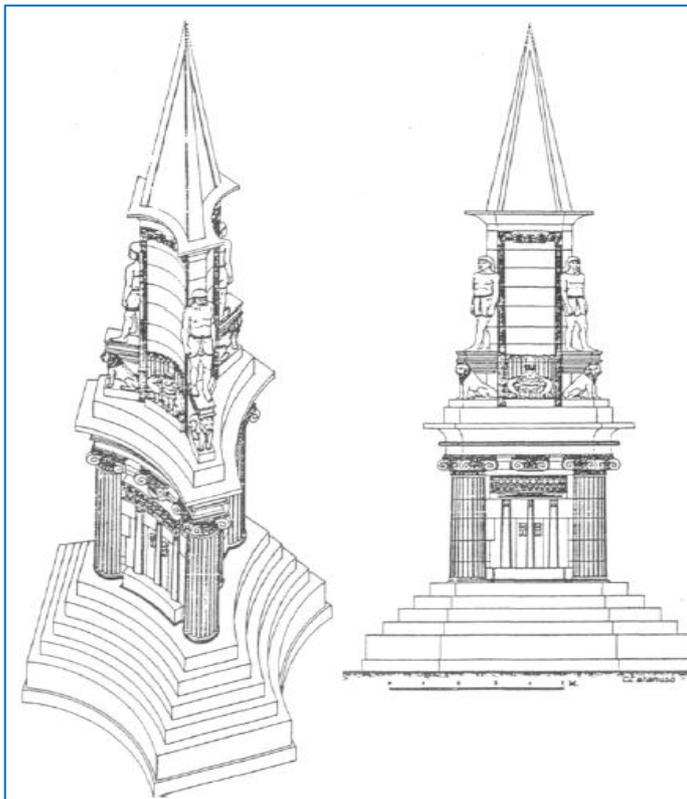


Figure 30 : Mausolée de sabratha
Source : Coarelli Filippo, Thébert Yvon, Op.cit,p 801



Figure 31 : Mausolée de sabratha
Source : <http://www.balladavelo.net>

VII. La soumaa d'El Khroub « Tombeau de Massinissa » (LE CAS D'EDTUDE)

La Soumaa d'El Khroub à 15 km au sud-est de Cirta, capitale du royaume Massyle, et à 570 m d'altitude. C'est le tombeau de Massinissa grand unificateur du Maghreb antique. Son architecture est d'inspiration gréco-punique et remonte au II^o siècle avant J.C.²⁰ (Figure 32)



Figure 32 : Soumaa d'El Khroub (Tombeau de Massinissa)

Source : <http://quintessences.unblog.fr/2016/01/13/larchitecture-royale-numide/>

Conclusion

L'étude des différents édifices funéraires maghrébins, a permis de parvenir à un degré de connaissance « générale » de sa constitution physique, les techniques de mise en œuvre. Les matériaux témoignent d'une ingéniosité à l'égard des moyens disponibles dans la région.

D'autres recherches sont à mener, pour parfaire cette connaissance et l'approfondir.

Une étude historique s'impose comme première étape car montrer la richesse de ce patrimoine architectural implique sa connaissance en premier lieu avant toute intervention sur terrain.

²⁰ www.unecso.org

CHAPITRE IV

Cas d'étude : La Soumaa d'El Khroub

« Tombeau de Massinissa »

Introduction

Un monument funéraire édifié à l'époque punique, présent aux environs de Cirta. Son implantation géographique par rapport à la carte de la Numidie, et surtout de sa capitale Cirta, son type d'architecture, son mobilier funéraire, et la découverte en plus d'ossements humains, font de lui une référence de l'histoire du royaume numide (et ses édifices funéraires) ; souvent décrit comme mausolée de Massinissa, Sans doute elle fait partie de ces structures monumentales qui avaient tant focalisés l'intérêt des chercheurs et faisaient l'objet de plusieurs observations, jusqu'à une période récente. Mais qui en suscite toujours, un plus grand intérêt, grâce à son état de conservation, et aux réponses qu'il peut apporter.¹

Critère du choix

Le choix du cas d'étude s'est porté sur la Soumaa d'El Khroub « le tombeau de Massinissa », qui est un monument funéraire antique très important d'un point de vue architectural et historique.

Notre choix découle essentiellement de :

- ⊕ Un monument classé patrimoine national
- ⊕ C'est le tombeau de Massinissa grand unificateur du Maghreb antique, selon G.Camps.
- ⊕ Le dernier tombeau monumental dans la série des mausolées numides, le dernier aussi dans l'ordre chronologique²
- ⊕ Son type d'architecture est d'inspiration gréco-punique et remonte au II^e siècle avant J.C³
- ⊕ Il fait part de ces édifications monumentales qui avaient tant rassemblés l'intérêt des chercheurs et historiens.

I. Présentation de la Soumaa d'El Khroub

I.1. Identification

- **Appellation:** SOUMAA DU KHROUB; (Tombeau dit de Massinissa)
- **Statut juridique:** classé monument national, l'année de 1900.
- **Adresse:** Nouvelle ville Massinissa, Daïra d'El Khroub, wilaya de Constantine. ⁴

¹A. BOUCHARÉB, CIRTA OU LE SUBSTRATUM URBAIN DE CONSTANTINE La région, la ville et L'architecture dans l'antiquité (Une étude en archéologie urbaine) thèse doctorat d'état, UNIVERSITE MENTOURI – Constantine.2006, p 549

²Rakob Friedrich. Architecture royale numide, http://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1983_act_66_1_3211, p 335

³www.unesco.org

⁴OGEB, Constantine, 2017

I.2. Présentation

La Soumaa du Khroub est depuis 2002 sur la liste indicative pour le classement au rang de patrimoine mondial par l'UNESCO (au côté d'autres Mausolées Royaux de Numidie, de la Maurétanie et les monuments funéraires préislamiques). Elle a figuré en 2008 sur la liste des 100 monuments les plus en danger sur la planète.

Le mausolée du Khroub se trouve dans la commune d'El Khroub, sur une colline à 14km au Sud de Constantine. Il fait partie des mausolées Turriformes, inspirés du mausolée d'Halicarnasse. Le mobilier qui y a été découvert a permis de le dater du 3eme siècle. Contrairement à l'idée répandue il est peu probable que ce soit le tombeau de Massinissa, mais plutôt celui de Micipsa et l'un de ses enfants.⁵

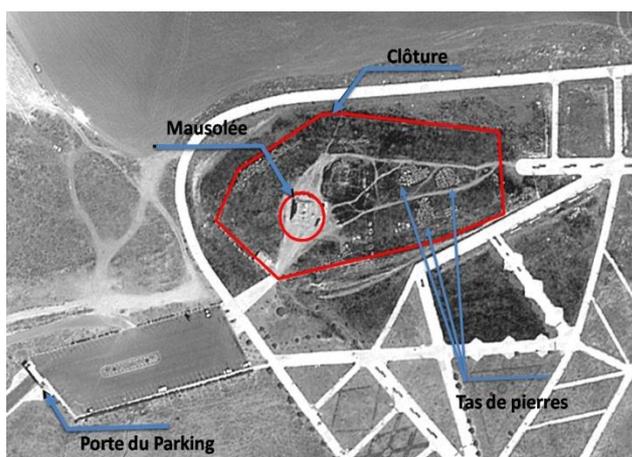


Figure 33 : Situation du mausolée
Source : OGEBC, Constantine, 2017



Figure 34: Position de la clôture actuelle du site de la Soumaa du Khroub et le rayon de 200m de protection
Source : OGEBC, Constantine, 2017

I.3. Destination

Le mausolée du khroub, datable de la fin du II^e siècle avant J.C, est probablement le tombeau de Micipsa et de son fils Hiempsal (F.Rakob) ; selon G.Camps, ce serait celui de Massinissa⁶. Si Massinissa ou son successeur Micipsa sont généralement indiqués comme les mandants du mausolée du Khroub, les éléments architecturaux ne permettent pas de réponse précise concernant le nom de la personne qu'on y a enterrée. Pourtant grâce à la datation du mobilier funéraire qui date de la fin du II^e siècle av. notre ère on réussit à établir un lien avec l'année de la mort du fils de Massinissa⁷.

⁵Fiche technique d'OGEBC, Constantine, 2017

⁶Houaria Kadra-HADJADJI, MASSINISSA le grand africain, Casbah Editions, Alger, 2014, p 169.

⁷Rakob Friedrich. Architecture royale numide, www.persee.fr/doc/efr,P 335-336

Tableau2 : Environnement immédiat du Mausolée

DESIGNATION	ILLUSTRATION
MAUSOLEE	
CLOTURE	
TAS DE PIERRES	
PORTE DE PARKING	

Source : Auteur

II. Situation géographique

II.1. Situation par rapport à la ville de Constantine

Le monument se trouve à 14 km sud/Est de Constantine où les traces d'une occupation préromaine y sont relativement nombreuses, qu'il s'agisse de tessons de céramique ou de monuments funéraires, au nombre de trois au moins, sans compter l'existence très probable de tombes plus modestes.

II.2. Situation par rapport à la ville d'El Khroub

Sur une colline de la localité du Khroub (à 04 km au Nord/est du Khroub) se dresse le tombeau funéraire où il était placé à l'intersection des voies reliant Cirta à Théveste et Calama à Sitifis ⁸.



Figure 35 : Carte d'Algérie
Source: Maison de la culture El Khroub

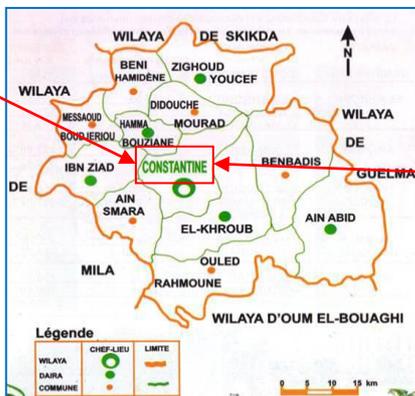


Figure 36 : Carte de Constantine
Source: Maison de la culture El Khroub

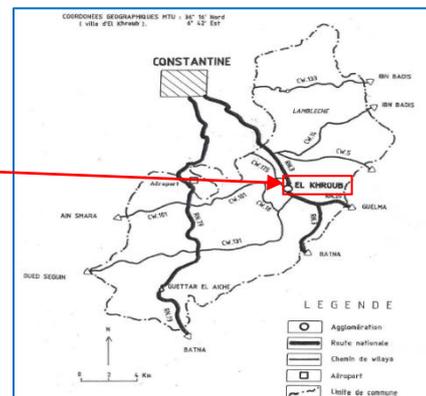


Figure 37 : Carte d'El Khroub
Source: Maison de la culture El Khroub

El Khroub est relié :

- Au Sud du par la Route Nationale N° 03
- A Guelma par la Route Nationale N° 20
- A Tébessa par la Route Nationale N° 10

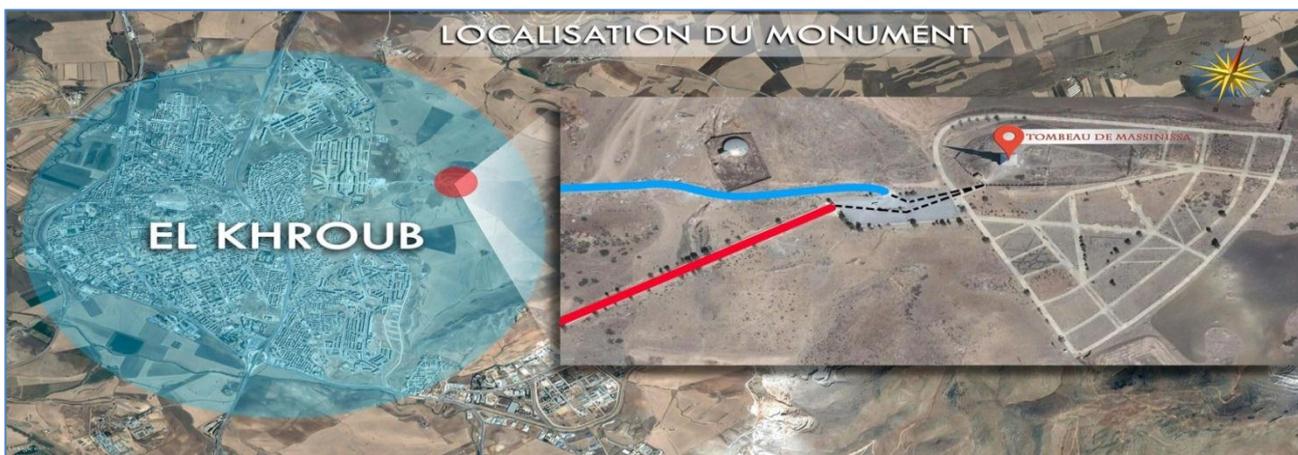


Figure 38 : Image de Google-Earth actualisée 2017, représente les limites et les accès vers le monument
Source: Google-Earth avec traitement de l'auteur

III. Appellation

- Pour St.Gsell, c'est le monument que les indigènes appellent *Soumaa* (tour) et que les Français désignent sous le nom absurde de tombeau de Constantin ⁹

⁸MARCEL TROUSSEL, Recueil Des Notices et Mémoires de la société archéologique du département de Constantine, 6e volume, année 1915 ; p 168.

⁹STÉPHANE GSELL, les monuments antiques de l'Algérie, tome 1, PARIS, 1901, p 62

- Rakob Friedrich. L'a nommé Es'Soumâa¹⁰ d'El Khroub ou Soumâa est un mot de la langue arabe signifiant, tour, minaret¹¹
- Le tombeau de Massinissa

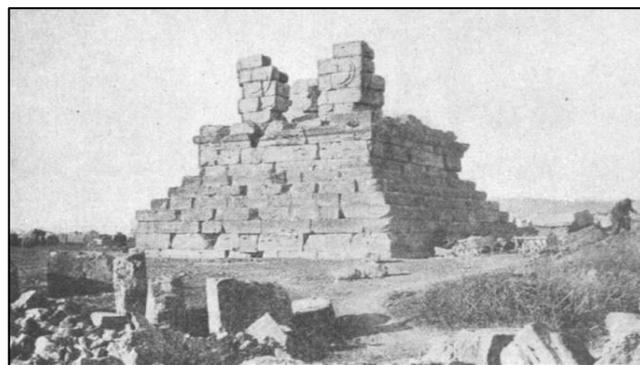
IV. Aperçu historique

Le caractère sacré du territoire s'étendant d'El-Aria au **Kroub** persista fort longtemps. Au Sud, se dresse le **grand tombeau de la Souma**, généralement considéré comme le lieu d'ensevelissement de Massinissa, un des premiers rois de Cirta¹².

En novembre 1915, le mausolée avait subi des travaux de reconstruction, jugée alors plus adéquats que des opérations de restauration. Cette initiative a été promue par le Docteur Carton (correspondant de l'Institut de France et président de l'Institut de Carthage), Morinaud (maire de Constantine) se chargea d'obtenir les crédits nécessaires, alors que A. Ballu (Architecte en chef des Monuments Historiques de l'Algérie) arrêta le programme de cette opération, M. Bonnell (architecte) s'occupa du projet sur le terrain¹³



Figure 39 :Mausolée de la Soumaa Vers 1840
Source: Houaria Kadra-
HADJADJI, MASSINISSA le grand africain,
Casbah Editions, Alger, 2014



Figures 40 : Mausolée de la Soumaa Vers 1915, avant
l'opération de reconstruction, Source: MARCEL
TROUSSEL, Recueil des notices et mémoires de la
Société archéologique de la province de Constantine.



Figure 41 : Mausolée de la Soumaa
Source: Auteur, Mars 2017

¹⁰ Rakob Friedrich.Op.cit, p 335.

¹¹MARCEL TROUSSEL, Op.cit, p168

¹²Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Constantine : son passé, soncentenaire (1837-1937), p 15.16

¹³Abdelouahab BOUCHAREB, Op.cit, p 549.

V. Lecture architecturale

V.1. Description générale du mausolée

Il est efficace de s'accouder sur la description et les informations redonnées par M. Bonnell concernant le mausolée.

Sa première description fut faite après l'occupation française en 1838 et en 1843 par A. Berbrugger. E. Ravoisié l'a décrit aussi en 1846, et en avait même proposé une restitution élaborée par l'architecte Delamare, un beau relevé de l'état du monument ¹⁴

Le mausolée est bâti à l'extérieur en grandes pierres de taille, parfaitement ajustées, dépassant souvent 2 mètres de longueur ; le noyau est en blocs équarris d'une manière sommaire.

Un soubassement de **10.50m**, sur **2.80m** de côté porte trois degrés, sur lesquels repose un socle court, orné de moulures en bas et en haut.

Par-dessus, s'élèvent quatre massifs de **1m75** de côté, occupant les angles d'un carré de **5.55m** de côté ; ils sont décorés extérieurement de grands boucliers ronds, de **1m25** de diamètre

En relief. Renfermant une chambre carrée, avec **04** ouvertures, ou fausses portes (Comme l'a supposé Ravoisié), à l'exemple du temple de Théron à Agrigente. Ils encadraient quatre grands panneaux, figurant des portes, dont il reste des débris. Sans doute l'espace trop limité n'était qu'un vide de décharge ¹⁵

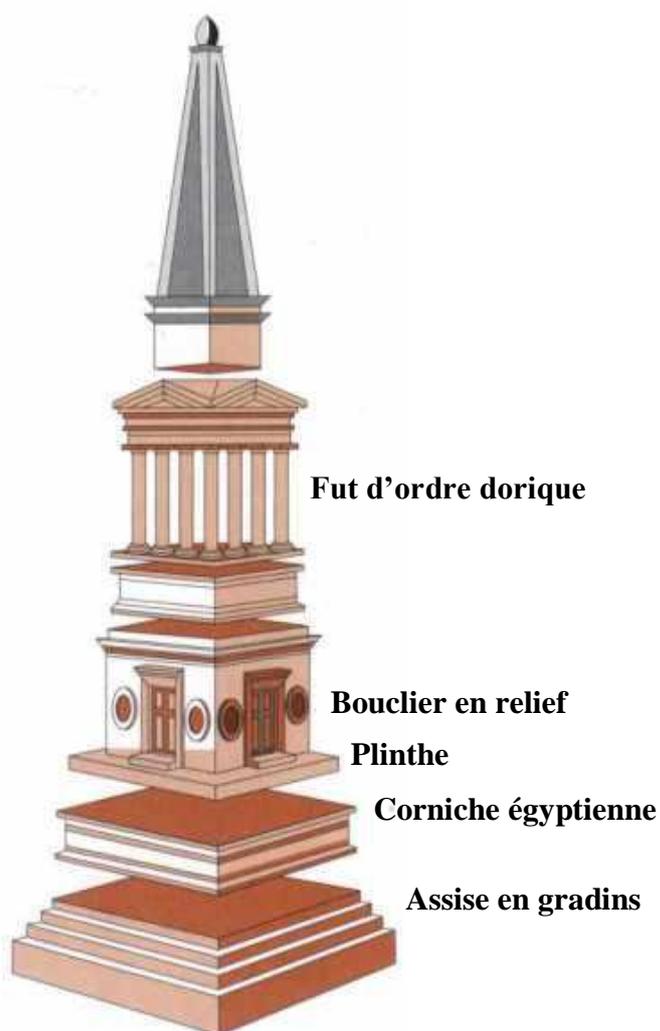


Figure 42 : Le mausolée restitué, source : A. BOUCHAREB, Op.cit.

¹⁴ Abdelouahab BOUCHAREB, Op.cit, p 549

¹⁵ Idem

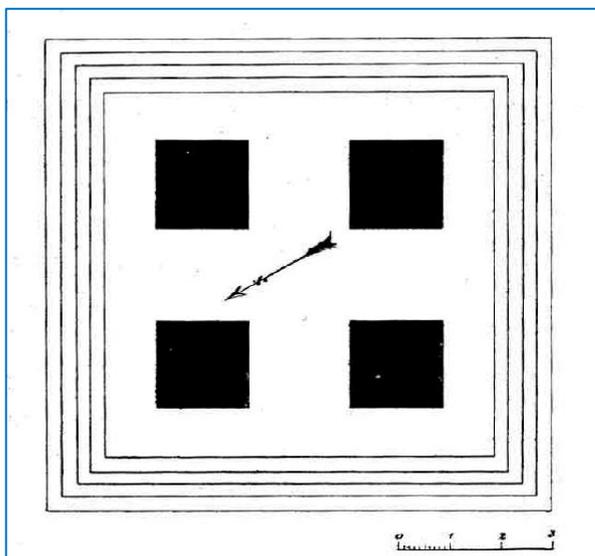


Figure 43 : Plan du mausolée Soumaa d'el Khroub
Source: STÉPHANE GSELL, les monuments antiques de l'Algérie, tome 1, PARIS, 1901, p 63



Figure 44 : Soumaa d'El Khroub
Source: Auteur, mars 2017

L'ensemble de cette construction, bâtie à l'extérieur avec pierres de taille de grande dimension parfaitement ajustées et posées à sec est à l'intérieur formé de blocs non équarris, placés en blocage sans tenir compte d'un lit de pose ou d'attente, mode de construction très défavorable qui a dû certainement influencer sur sa durée¹⁶

Procédant à la description du monument après la découverte, on trouve¹⁷ :

Le caveau a été établi à 1.50m en contrebas du sol naturel, sous l'assiette ou première assise des fondations, Il était couvert au moyen de dalles à parements dressés au-dessus; noyée dans le massif, sur un remplissage de terre formant cintre, une voûte avec clefs et claveaux de 1,15m à 1,27m de long dont l'arasée supérieure régnait au même niveau que la troisième assise du soubassement au-dessus des fondations. Ce caveau était établi dans la direction nord-est, encadré de deux assises en pierre dressée.

Le fond n'était garni que dans l'angle nord d'une dalle sur laquelle ont été trouvés les armes, la tunique, et les autres objets Sans aucune communication avec l'extérieur, ce caveau était au milieu et partie en contre-bas

Un soubassement de 10.50m sur 10.50m et de 2.80m de hauteur établie sur une première assise de 0.50m à 0.40m d'épaisseur exécutée en pierres brutes. Sur toute sa hauteur, les faces du soubassement comprennent :

¹⁶ Idem

¹⁷ Idem, p 173-175

Cinq assises de pierre de taille à parements et joints dressés et dont les dimensions atteignent de 0,80m à 2 mètres de longueur. Au-dessus, formant gradins avec reculement de 0,40m, deux assises de 0,50m de haut, reçoivent le piédestal avec côtés à la base de 8,40m.

Un piédestal comprend :

- Une base de 1 mètre de hauteur formée de deux assises dont la deuxième est moulurée
- Un dé de 0,65m de haut à parement droit ; La corniche moulurée, dont le profil contient, en remplacement du larmier droit du dorique grec, la gorge égyptienne.

Une plinthe au-dessus, de 0,50m de haut formait le dallage de l'étage d'une superficie de 7,42m sur 7,42m dont le nivellement a fait ressortir une dénivellation de vingt centimètres entre la face nord-est et l'angle nord-ouest. Soit une différence de niveau provoquée par un tassement de la construction vers l'ouest.

Sur la plinthe était établi un étage dont les restes, trois angles de 1,75m sur 1,75m et 3,20m de haut, en partie conservés, portent comme décoration,

Des boucliers de 1,25m de diamètre avec saillie de 0,10m, sur les troisième et quatrième assises, Les parements de ces angles étaient taillés sur toutes faces, ce qui indiquerait que l'intérieur de cet étage était vide « le type des boucliers est rond avec motif des armes lisse »

D'après les débris classés de colonnes, au-dessus de cet étage était une loggia encadrée de **colonnes doriques** de 0,62m de diamètre à fût non cannelé, formées d'assises variant de 0,60m à 1 mètre de haut qui suivant les proportions devaient avoir, y compris le chapiteau ; 4 mètres de hauteur. Quant à la couverture et à la disposition du sommet de l'édifice, les débris d'architrave, frises, corniche, dalles, et deux morceaux de corniche rampante indiqueraient qu'il y avait des frontons sur chacune des faces, avec couverture formée de dalles de grandes dimensions, agrafées les unes aux autres au moyen de crampons scellés au plomb.

L'examen du décor architectural, aussi bien que celui de la frise d'armes, dont on ne connaît pas d'équivalent en Egypte, suggère de relativiser les liens avec le milieu ptolémaïque. Le chemin à suivre est tout de même celui de la comparaison avec les monuments hellénistiques, Le motif des armes représentées en série est connu depuis les époques minoenne et Mycénienne, mais ne semble s'affirmer comme sujet de l'art grec qu'aux ive-me siècles av. J.-C.21 Il s'agit de la reproduction idéale d'armes réelles, qui étaient exposées sur des bâtiments et consacrées aux

dieux. Cet usage est illustré à l'époque hellénistique par deux monuments macédoniens : l'un dans la ville royale de Dion, l'autre à Thasos¹⁸



Figure 45 : Soumaa d'el Khroub, monument aux boucliers,
Source: Auteur, mars 2017



Figure 46 : Bouclier, détail, source: emblèmes MACEDONIENS. Une hypothèse sur une série de boucliers de macédoine en Numidie CNRS éditions, Paris, 2001



Figure 47 : Dion, monument aux boucliers, détail.
Source: EMBLEMES MACEDONIENS. Une hypothèse sur une série de boucliers de macédoine en NUMIDIE, CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001



Figure 48: Dalle avec frise d'armes : cuirasse à corselet et bouclier
Source: EMBLEMES MACEDONIENS. Une hypothèse sur une série de boucliers de macédoine en NUMIDIE, CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

Le contenu du mausolée¹⁹

Les fouilles du caveau avaient permis de trouver plusieurs objets, dont des ossements, ce qui avait laissé conclure que le mausolée est un édifice funéraire. (les ossements, le mobilier funéraire et les Armes)

¹⁸EMBLEMES MACEDONIENS. Une hypothèse sur une série de boucliers de macédoine en NUMIDIE, CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001, p43

¹⁹Abdelouahab BOUCHARREB, Op.cit, p 552

V.2. Les essais de restitution

La Soumaa d'el Khroub avait fait le sujet de deux restitutions graphiques, Ravoisié en 1850 sous forme de gravure et Rakob 1979 rendue sous forme graphique accompagné d'une maquette en 1979.²⁰

- La première était une anastylose, consistant à s'appuyer sur les vestiges pour « rétablir » Le modèle
- La seconde est plutôt une évocation.

En effet, la restauration effective du monument s'était arrêtée à l'étage dont les faces sont décorées de boucliers ronds et de fausses portes.

V.2.1. La restitution de Ravoisié et Delamore

Cette restitution commence de l'étage sur lequel il proposait une loggia en péristyle composé de 8 colonnes de style dorique (3 colonnes sur chaque façade). Ces colonnes à fûts lisses reposent sur un piédestal à degré (formé d'un stéréobate avec une base importante portant un stylobate coiffé d'une corniche).

Les colonnes portent un entablement composé d'une architrave dont la frise alternant métopes et triglyphes et une corniche.

L'ensemble est coiffé d'un fronton dont les bords sont marqués par le recul du tympan.

Les motivations des auteurs

- Cette proposition est motivée par l'hypothèse de la présence d'une statue dans la loggia.
- Cette hypothèse l'avait conduit à proposer un entrecolonnement important et un nombre réduit de colonnes sur le péristyle, pour que la statue soit visible.
- Elle peut être considérée comme une anastylose « une reconstitution graphique » par le remplacement des pièces retrouvées à proximité du mausolée et qui en feraient partie²¹

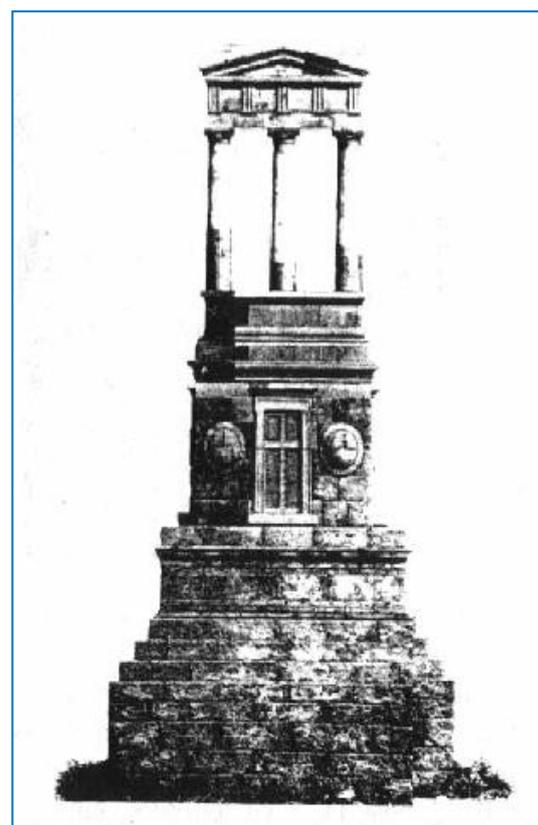


Figure 49 :Restitution du mausolée par Ravoisié
Source: Houaria Kadra-HADJADJI, MASSINISSA le grand africain, Casbah Editions, Alger, 2014

²⁰Abdelouahab BOUCHARREB, Op.cit, p 555.556

V.2.2. La restitution de F.Rakob

F. Rakob propose sur l'étage des fausses portes, un piédestal composé d'une base moulurée, d'un dé et d'une corniche, supportant une loggia en péristyle de 12 colonnes de style dorique. Ces dernières tronconiques et à fûts lisses, sont hautes de 7 fois le diamètre (mesuré au pied de la colonne), alors que l'entrecolonnement est équivalent à deux diamètres.

L'innovation apportée par Rakob, concerne la partie sommitale du mausolée. En effet cette architecte propose un socle de section carrée entouré des frontons et supportant un pyramidion de 9 m de hauteur en imaginant que le sommet porterait une statue.

La colonnade porte un entablement à architrave à double bande avec une frise sans décoration, surmontée d'une corniche. L'ensemble porte des frontons sur chaque face, dont les rebords sont très marqués. Ces frontons présentent une déclivité de l'ordre de 2.5%.²²

La proposition de Rakob est étayée par sa conviction qu'il s'agissait d'une « tour élancée » de 30m de hauteur, et

dont le pyramidion du sommet serait coiffé d'une statue en bronze, dont des débris ont été évoqués par Bonnell.²³

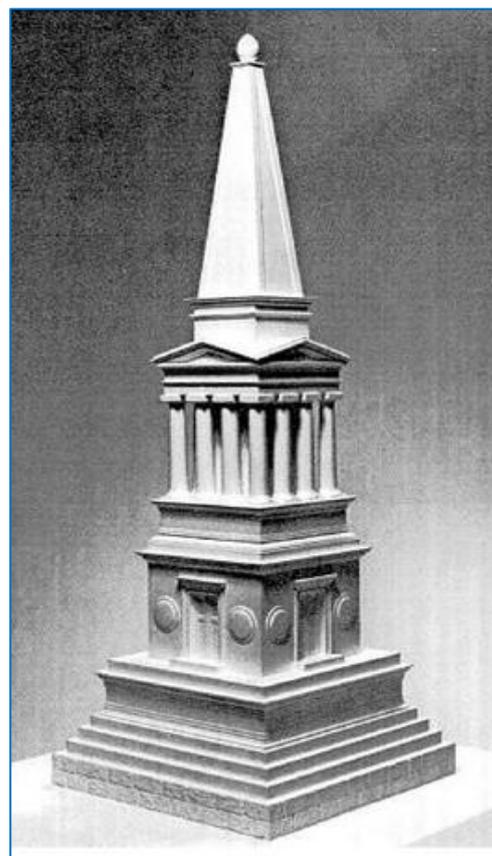


Figure 50 : Restitution du mausolée par Friedrich Rakob
Source: HouariaKadra-HADJADJI, MASSINISSA le grand africain, Casbah Editions, Alger, 2014

V.3. Analyse critique des propositions

Tant que la partie supérieure du mausolée reste conjecturale, les restitutions seront considérées comme des propositions. L'élaboration d'une analyse critique permettra d'identifier l'architecture du mausolée en le situant dans les productions architecturales de l'époque.

L'analyse critique s'appuiera exclusivement sur :

- Les motivations des auteurs, leurs sources, les modes employés et leurs références ;

²¹ Idem

²² Abdelouahab BOUCHARB, Op.cit p 555-556

²³ Idem

- La comparaison du mausolée avec les modèles construits dans les territoires avoisinant (Afrique du Nord) ;
- La comparaison avec les modèles méditerranéens.²⁴

VI. Recommandations générales :

⊕ Pour les documents et archives concernant le monument et sa restauration :

- Toutes études scientifiques complémentaires doivent être archivées comme faisant partie du dossier du monument.
- Publier d'avantage les documents et archives concernant le monument et sa restauration dans des revues spécialisées.
- Mettre les documents et archives concernant le monument et sa restauration à la disposition du public intéressé

⊕ Pour les interventions sur le monument :

- Les futures interventions doivent être faites suivant les règles de l'art, tout en respectant l'avis des experts dans ce domaine (Multidisciplinaire)

⊕ Pour la conservation du monument :

- Etablir un entretien programmé pour le monument, avec la disposition du matériel adéquat, et la mobilisation du personnel nécessaire.

⊕ Pour les abords du monument :

- L'aménagement extérieur autour le monument.
- Il faut toujours que les travaux qu'on entreprend dans le périmètre de sauvegarde du monument soient soumis à l'autorisation officielle.

Conclusion :

La Soumaa d'El Khroub « Tombeau de Massinissa » reflète une partie importante de l'histoire de notre pays. Il est un des monuments funéraires maghrébins les plus importants et les plus particuliers à cause de sa singularité, il est assez similaire aux autres mausolées mais en même temps il présente quelques petites différences.

Après cette petite étude (qui est plutôt une synthèse de ce qu'on a trouvé comme informations sur ce monument), on peut dire qu'une opération de restauration ou même une restitution est très difficile vu la multitude des visions des chercheurs et des spécialistes dans ce domaine..

²⁴ Idem

Conclusion de la deuxième partie

Cette partie s'est développée en deux chapitres, le premier a été consacré à l'étude de différents monuments funéraires maghrébins, suivi d'un deuxième chapitre qui traite le cas d'étude : la Soumaa d'El Khroub « Tombeau de Massinissa ».

L'étude de différents monuments funéraires maghrébins nous a permis de constater que les proportions et les formes des mausolées sont assez similaires. Ces édifices sont le reflet du savoir-faire, des capacités constructives et des cultes et croyances des peuples du Maghreb.

Dans notre cas d'étude : la Soumaa d'El Khroub « Tombeau de Massinissa », on remarque que cet édifice s'intègre dans l'unité qui caractérise les mausolées maghrébins avec quelques petites distinctions. Il a subi également plusieurs influences ce qui fait de lui un monument singulier en Algérien et au Maghreb.

Conclusion générale

La naissance des rites religieux et funéraires et l'édification des monuments associés, ont existé depuis la préhistoire. On a vu que malgré un mode de vie rude, il existe déjà chez les ancêtres, une conscience spirituelle, un besoin de croyance, qui s'exprimaient par des rites se déroulant dans des aménagements très particuliers et diversifiés. Plus tard, de véritables monuments funéraires sont construits, par les numides dédiés à des personnages illustres, et non obligatoirement associés à des rites religieux.

L'intérêt de cette recherche est d'initier une étude des mausolées qui, heureusement, ne sont pas encore détruits ou dénaturés par des restaurations maladroites. Un inventaire exhaustif de ces édifices, en relation avec ses territoires et ses cultures va apporter un éclairage sur ce qui a été, à un ou plusieurs moments de notre histoire.

L'édifice qui a suscité notre attention est la Soumaa d'El Khroub à Constantine. Il se distingue par son caractère particulier. Pour l'étudier, on a essayé de faire une lecture sur les mausolées situés aux Maghreb. Cela dans le but de montrer la richesse de patrimoine funéraire, et la singularité de celui de l'édifice étudié, une des finalités de cette recherche.

A travers ce travail on peut confirmer que n'importe quelle opération de préservation que ce soit une restitution, une restauration ou autre doit être précédée par une étude scientifique multidisciplinaire détaillée faite par des spécialistes. Toute action d'intervention qui ne s'inscrit pas dans cette perspective va droit à l'échec et la dénaturation de l'édifice.

Pour finir ... ce travail est juste une initiation qui ouvre des autres perspectives pour des recherches plus approfondies.

Ouvrages généraux

- HADJADJI- Houaria Kadra, MASSINISSA le grand africain, Casbah Editions, Alger, 2014
- EMBLEMES MACEDONIENS. Une hypothèse sur une série de boucliers de macédoine en NUMIDIE CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001
- MARCEL TROUSSEL, Recueil Des Notices et Mémoires de la société archéologique du département de Constantine, 6e volume, année 1915
- STÉPHANE GSELL, les monuments antiques de l'Algérie, tome 1, PARIS, 1901

Articles des Revues

- Coarelli Filippo, Thébert Yvon, Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide, http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5102_1988_num_100_2_1607
- G. Camps, « Bazinas »: <Http://encyclopedieberbere.revues.org/1497>, 2017
- G. Camps, « Chouchet » : URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2274>
- G. Camps, « Djedar » : URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2177>
- G. Camps, « Dolmens » : URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2200>
- G. Camps Les Numides et la civilisation punique, <http://www.persee.fr/>
- G. Camps, Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie : http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1973_num_117_3_12921
- Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Constantine : son passé, son centenaire (1837-1937)
- Longerstay Monique: Antiquités africaines, www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1993_num_29_1_1210
- M.-C. Chamla et D. Ferembach: « Anthropologie (Partie II) », URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2896>
- P. ROFFO, Monuments funéraires pré-islamiques de l'Âge du Fer d'Algérie : http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1937_num_34_11_4556, février, 2017
- Poinssot Louis. La restauration du mausolée de Dougga, http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1910_num_54_9_72733
- Rakob Friedrich. Architecture royale numide, http://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1983_act_66_1_3211
- Rebillard Éric. Koimetérion et Coemeterium : tombe, tombe sainte, nécropole : http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5102_1993_num_105_2_1826

Autres documents

- Cl.Poinssot et J.W.Salomonson, Le Mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du Comte Borgia, dans C.R.A.I., 1959
- L'Algérie aux temps des royaumes numides, direction de la culture, Constantine, 2017
- Rapport explicatif de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade 1985
- Recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques ; édité par L'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection Des Monuments et Sites Historiques, année 1989
- Salim DRICI, Genèse et permanence des pratiques funéraires de la préhistoire au monde antique en Afrique du Nord, Insaniyat n° 68, avril - juin 2015.

Document publié par l'UNESCO

- Rapport explicatif de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade 1985

Dictionnaires

- Le Petit Larousse.
- Dictionnaire. Éducation/fr/nécropole

Travaux de recherches universitaires

- A. BOUCHARÉB, Cirta ou le substratum urbain de Constantine la région, la ville et l'architecture dans l'antiquité (une étude en archéologie urbaine), thèse doctorat, 2006
- F. MAZOUZ: « Le renouvellement du patrimoine bâti vétuste », thèse doctorat 2015.
- H. RASSOUL: les monuments funéraires, un patrimoine en péril, mémoire magister ,2012

Webographie

- <https://afriques.revues.org/1203>
- https://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf
- <http://www.inp.rnrt.tn/>
- [www.institutnational du patrimoinetunis.com](http://www.institutnational.du.patrimoinetunis.com)
- www.unesco.org

Organismes

OGEBEC, Constantine, 2017

Direction de la culture, Constantine.

Maison de la culture el Khroub

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Dolmen à Beni Messous	15
Figure 02 : Dolmen à Constantine	15
Figure 03 : Dolmen dégagé sur socle à degrés de plan carré aux Ouled Hannech, d'après Goyt. 2 : Dolmen enfoui, à couloir, Aïnel-Hadjar, d'après E. T. Hamy. 3 Dolmen engagé dans un socle cylindrique à BouNouara.....	16
Figure 04 : 1. Dolmen double opposé d'Aïn el-Hadjar, d'après E. T. Hamy. 2 : Dolmen double de type littoral à Cavallo, à couloir, dallage intérieur et dalle plantée de chant assurant la séparation des deux chambres.3 : Dolmen de type intérieur du Djebel Gorra, engagé dans une plateforme dallée, d'après E. Carton.....	17
Figure 05 : El Guetma, haouanet (de gauche à droite).....	17
Figure 06 : Niche moulurée creusée dans la paroi.....	18
Figure 07 : : Choucha du Djebel Kharrouba, Aurès.....	19
Figure 08 : Djedar A ; l'édifice cultuel, restitutions extérieure et intérieure, d'après F. Kadra.....	20
Figure 09: Djedars A.B.C,	20
Figure 10: bazina à ouverture sommitale (Tamanrasset).....	25
Figure 11: bazina à degré, (Tamanrasset),	26
Figure 12: Bazinas à degrés	27
Figure 13: Différents types de bazinas. 1 : à base cylindrique d'Aïn el-Hamara, 2 et 6 : à sépultures multiples de Tiddis et de Sigus, 3 : à carapace d'Aïn el-Hamara, 4 et 5 : à enceintes concentriques de l'oued Ouerk.....	28
Figure 14: Présente une nécropole et la répartition des Chouchet et dolmens dans le Maghreb.....	28
Figure 15: Mausolée d' Halicarnasse.....	29
Figure 16: Localisation les édifices funéraires du Maghreb	30
Figure 17: Mausolées de Siga, du khroub, de Sabratha et de Thugga.....	30
Figure 18 : Vue du Medracen (Face Sud/Est).....	33
Figure 19 : Le Medracen (vue du ciel).....	34
Figure 20: Influences architecturales dans l'architecture du Médracen	34
Figure 21 : Plan de Medracen	35
Figure 22 : Plan du tombeau de la chrétienne	35

Figure 23 : Mausolée royal de Maurétanie	36
Figure 24 : Profils comparés du «tombeau de la chrétienne», du Medracen et du djedar C. Éch. 1 : 1000 env	36
Figure 25 : Mausolée de Dougga avant la restauration	37
Figure 26 : Mausolée de Dougga	41
Figure 27 : Mausolée de Dougga	41
Figure 28 : Reconstitution graphique par F. Rakob. Plan du mausolée et de l'hypogée. En haut à droite, plan schématique du mausolée de HenchirBourgou	37
Figure 29: Mausolée de Béni Rhénane(Mausolée de Siga),	41
Figure 30 : Mausolée de sabratha	41
Figure 31 : Mausolée de sabratha	37
Figure 32 : Soumaa d'El Khroub (Tombeau de Massinissa),	41
Figure 33 : Situation du mausolée	41
Figure 34 : la position de la clôture actuelle du site de la soumaa du Khroub et le rayon de 200m de protection	37
Figure 35 : photo Google Earth actualisée 2017, représente les limites et les accès vers le Monument	41
Figure 36 : Le mausolée de la Soumaa Vers 1840.....	41
Figure 37 : Le mausolée de la Soumaa Vers 1901.....	37
Figure 38 : Description du mausolée	41
Figure 39 : Plan du mausolée Soumaa d'el Khroub	41
Figure 40 : bouclier, détail.....	41
Figure 41 : Dion, monument aux boucliers, détail.....	37
Figure 42 : Dalle avec frise d'armes : cuirasse à corselet et bouclier	41
Figure 43 : Le mausolée de la Soumaa, 1840.....	41
Figure 44 : présente l'ordre dorique du mausolée, et l'architrave	37
Figure 45 : restitution du mausolée par Ravoisié.....	41
Figure 46 : restitution du mausolée par Friedrich Rakob.....	41
Figure 47 : localisation du mausolée	41

LISTE DES PHOTOS

Photo 01 : Soumaa d'el Khroub	43
Photo 02 : Soumaa d'el Khroub	43
Photo 03 : Soumaa d'el Khroub	44
Photo 04 : Soumaa d'el Khroub, monument aux boucliers	44
Photo 05 : la présence de débris d'architrave, de frise et corniche rampante	45
Photo 06 : porte monumentale de parking	45
Photo 07 : tas de pierre	46
Photo 08 : la présence de végétation	46
Photo 09 : présente des Graffitis et marques de vandalisme	47
Photo 10 : le mausolée avec le projecteur	47
Photo 11 : le mausolée sans le projecteur	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01: tableau attributaire de la carte précédente (figure17).....	21
Tableau 02: Environnement immédiat du Mausolée	21

LISTE DES SCHEMA

Schéma 01: Législations internationales de la protection du patrimoine : l'année et le lieu d'adoption, l'élargissement du champ patrimonial et l'apport de chaque texte,.....	21
Schéma 02: Législations nationales de la protection du patrimoine : l'année et le lieu d'adoption, l'élargissement du champ patrimonial et l'apport de chaque texte.....	21

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Dolmen à Beni Messous	16
Figure 02 : Dolmen à Constantine	16
Figure 03 : Dolmen dégagé sur socle à degrés de plan carré aux Ouled Hannech, d'après Goyt. 2 : Dolmen enfoui, à couloir, Aïnel-Hadjar, d'après E. T. Hamy. 3 Dolmen engagé dans un socle cylindrique à BouNouara.....	17
Figure 04 : 1. Dolmen double opposé d'Aïn el-Hadjar, d'après E. T. Hamy. 2 : Dolmen double de type littoral à Cavallo, à couloir, dallage intérieur et dalle plantée de chant assurant la séparation des deux chambres.3 : Dolmen de type intérieur du Djebel Gorra, engagé dans une plateforme dallée, d'après E. Carton.....	17
Figure 05 : El Guetma, haouanet (de gauche à droite).....	18
Figure 06 : Niche moulurée creusée dans la paroi.....	18
Figure 07 : Choucha du Djebel Kharrouba, Aurès.....	19
Figure 08 : Djedar A ; l'édifice culturel, restitutions extérieure et intérieure, d'après F. Kadra.....	19
Figure 09: Djedars A.B.C,	20
Figure 10: bazina à ouverture sommitale (Tamanrasset).....	21
Figure 11: bazina à degré, (Tamanrasset),	21
Figure 12: Bazinas à degrés	22
Figure 13: Différents types de bazinas. 1 : à base cylindrique d'Aïn el-Hamara, 2 et 6 : à sépultures multiples de Tiddis et de Sigus, 3 : à carapace d'Aïn el-Hamara, 4 et 5 : à enceintes concentriques de l'oued Ouerk.....	23
Figure 14: Présente une nécropole et la répartition des Chouchet et dolmens dans le Maghreb.....	24
Figure 15: Mausolée d' Halicarnasse.....	25
Figure 16: Localisation les édifices funéraires du Maghreb	30
Figure 17: Mausolées de Siga, du khroub, de Sabratha et de Thugga.....	30
Figure 18 : Vue du Medracen (Face Sud/Est).....	32
Figure 19 : Le Medracen (vue du ciel).....	32
Figure 20: Influences architecturales dans l'architecture du Médracen	33
Figure 21 : Plan de Medracen	33
Figure 22 : Plan du tombeau de la chrétienne	35

Figure 23 : Mausolée royal de Maurétanie	35
Figure 24 : Profils comparés du «tombeau de la chrétienne», du Medracen et du djedar C. Éch. 1 : 1000 env	36
Figure 25 : Mausolée de Dougga avant la restauration	37
Figure 26 : Mausolée de Dougga	37
Figure 27 : Mausolée de Dougga	37
Figure 28 : Reconstitution graphique par F. Rakob. Plan du mausolée et de l'hypogée. En haut à droite, plan schématique du mausolée de HenchirBourgou	39
Figure 29: Mausolée de Béni Rhénane(Mausolée de Siga),	39
Figure 30 : Mausolée de sabratha	40
Figure 31 : Mausolée de sabratha	40
Figure 32 : Soumaa d'El Khroub (Tombeau de Massinissa),	41
Figure 33 : Situation du mausolée	44
Figure 34 : la position de la clôture actuelle du site de la soumaa du Khroub et le rayon de 200m de protection	44
Figure 35 : Carte d'Algérie	46
Figure 36 : Carte de Constantine	46
Figure 37 : Carte d'El Khroub.....	46
Figure 38 : photo Google Earth actualisée 2017, représente les limites et les accès vers le Monument	46
Figure 39 : Le mausolée de la Soumaa Vers 1840.....	47
Figure 40 : Le mausolée de la Soumaa Vers 1915.....	47
Figure 41 : Mausolée du soumaa.....	47
Figure 42 : Le mausolée restitué	48
Figure 43 : Le plan du mausolée	49
Figure 44 : Soumaa d'el Khroub	49
Figure 45 : Soumaa d'el khroub monument aux bouclier,	51
Figure 46 : Bouclier, détail	51
Figure 47: Dion, monument aux boucliers, détail.....	51
Figure 48 : Dalle avec frise d'armes : cuirasse à corselet et bouclier	51
Figure 49 : restitution du mausolée par Ravoisié.....	52
Figure 50 : restitution du mausolée par Friedrich Rakob.....	53

LISTE DES PHOTOS

Photo 01 : Soumaa d'el Khroub	47
Photo 02 : Soumaa d'el Khroub	49
Photo 03 : Soumaa d'el Khroub, monument aux boucliers	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01: tableau attributaire de la carte précédente (figure17).....	31
Tableau 02: Environnement immédiat du Mausolée	45

LISTE DES SCHEMA

Schéma 01: Législations internationales de la protection du patrimoine : l'année et le lieu d'adoption, l'élargissement du champ patrimonial et l'apport de chaque texte,.....	12
Schéma 02: Législations nationales de la protection du patrimoine : l'année et le lieu d'adoption, l'élargissement du champ patrimonial et l'apport de chaque texte.....	13

Résumé

Les monuments funéraires sont des monuments accueillants les corps mortels, qui étaient enterrés suivant des pratiques précises, des rites symboliques et des modes techniques et constructifs particuliers.

Ces monuments sont des témoins d'une époque, une civilisation, un mode de vie et un savoir-faire ancestral très significatif et assez important, des repères dans l'espace et l'imaginaire collectif d'une nation. La connaissance approfondie des mausolées va permettre de comprendre les conditions d'apparition, leur rôle rituel et aussi le savoir-faire constructif des ancêtres. Les mausolées maghrébins respectent une identité morphologique, et les mêmes techniques de mise en œuvre.

Considérant que sa protection est indispensable, en tant que patrimoine funéraire architectural, la Soumaa d'El Khroub « tombeau de Massinissa » est un édifice funéraire très important et assez singulier, son architecture est un mélange entre l'art de construction local et les influences venues d'ailleurs. Il nécessite une opération de mise en valeur adéquate à sa qualité architecturale, historique et mémorielle.

Mots clés : Edifices funéraires, Mausolée, reconnaissance, patrimoine, Soumaa d'El Khroub « Tombeau de Massinissa ».

ملخص:

المعالم الجنائزية هي معالم مستقبلية لأجسام ميتة دفنت حسب طرق محددة . طقوس رمزية و طرق بناء خاصة. هذه المعالم هي شهود عصر. حضارة أو طبيعة حياة أو خبرات موروثية. معبرة جدا و هامة بما فيه الكفاية. معالم في المجال و المخيلة الجماعية لامة. ان المعرفة العميقة للأضرحة تسمح لنا بفهم كيفية ظهورها ودورها ايضا. وخبرة بناء الاسلاف و الطقوس الممارسة فيها

ان لأضرحة شمال افريقيا شكل موحد و متطابق تحترمه و كذا نفس تقنيات الإنجاز و التنفيذ. ان حمايتها امر ضروري باعتبار كونها تدخل ضمن التراث المعماري الجنائزي. من امثلة ذلك صومعة الخروب – ضريح ماسينييسا – هذا المبنى الجنائزي مهم جدا ومنفرد حيث ان هندسته المعمارية مزيج بين البناء المحلي وتأثيرات معمارية اخرى لذا فهو يتطلب عملية اعادة اعتبار ملائمة لجودته المعمارية و تاريخه.

الكلمات المفتاحية: مباني جنائزية . قبر . اعادة اعتبار. تراث . صومعة الخروب -ضريح ماسينييسا-